

L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE PARIS

III – Population et logement

Septembre 2002





atelier parisien d'urbanisme
17, boulevard MORLAND - 75004 PARIS
Téléphone : 01 42 71 28 14 - Télécopie : 01 42 76 24 05

L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE PARIS

III – Population et logement

Septembre 2002

Études réalisées par Alfred Dittgen
Professeur, membre du Centre de Recherche de l'Institut
de Démographie de l'Université de Paris I (CRIDUP)



AVANT-PROPOS

Dans le cadre des travaux préparatoires du prochain Plan local d'urbanisme (PLU), l'Atelier parisien d'urbanisme a été chargé de mener « des analyses visant à former un diagnostic et des éléments de perspective sur la structure, la dynamique et les composantes de l'évolution de la démographie parisienne ».

Ce travail, qui a été confié au Centre de recherche de l'Institut de démographie de l'université de Paris I (CRIDUP), est composé de trois tomes :

Tome 1 : Evolution 1954-1999. Ce premier rapport retrace les évolutions démographiques de la période 1954-1999. Il décompose les éléments de l'évolution globale et propose des axes de méthode pour une approche prospective. Ces éléments ont été versés au débat dans le cadre de la préparation du diagnostic PLU à travers de nombreux exposés devant les groupes de travail et une large diffusion du rapport.

Tome 2 : Perspectives 2000-2020. Ce rapport revient sur les facteurs d'évolution de la population. Il justifie le modèle de projection choisi. Il formule des hypothèses et contient des résultats détaillés par grands groupes d'âge au niveau de cinq grands secteurs parisiens, formés chacun de plusieurs arrondissements. Ces travaux ont également été versés au débat dans le cadre des groupes de travail PLU.

Tome 3 - Logement et population. L'objet de ce dernier rapport est de mettre en lumière les évolutions démographiques propres à certains segments du parc immobilier tels que le parc social HLM, le parc locatif privé ancien, le parc en propriété occupante... Sa publication est prévue en juin 2002.

Au moment où Paris envisage son avenir à l'horizon 2020, il était important qu'un regard scientifique soit posé sur les phénomènes démographiques à l'œuvre. C'est ce qui a été tenté, dans les limites inhérentes à ce genre d'exercice, dans le cadre de ce cycle d'études, avec le souci permanent de prendre en compte les contraintes liées au logement dont on connaît l'importance à Paris.

L'EVOLUTION DE LA POPULATION DE PARIS

.....

Sommaire

Introduction	3
I. - Evolution des ménages et de leurs populations entre 1982 et 1999, selon le statut d'occupation	6
II.- Les ménages et leurs logements, en 1999.....	10
<i>A) Les ménages selon le statut d'occupation et selon l'ancienneté du logement.....</i>	<i>10</i>
<i>B) Les logements selon leur taille.....</i>	<i>11</i>
III. - Les caractéristiques des ménages, type et taille, en 1999	16
<i>A) Les types de ménages.....</i>	<i>16</i>
<i>B) La taille des ménages.....</i>	<i>17</i>
Taille moyenne	17
Ménages d'un personne	19
Les ménages des autres tailles	20
<i>C) Relation taille des ménages - taille des logements</i>	<i>22</i>
IV. - Les ménages selon l'ancienneté de présence dans le logement, en 1999.....	24
<i>A) Situation en 1990 des personnes de référence de 1999.....</i>	<i>24</i>
<i>B) Ancienneté du ménage</i>	<i>26</i>
V. - Structures par sexe et âge des ménages en 1999, selon le statut d'occupation et l'ancienneté du logement	28
<i>A) Structures par sexe.....</i>	<i>28</i>
<i>B) structures par âge selon le statut d'occupation</i>	<i>29</i>
<i>C) Structures par âge selon le statut d'occupation et l'ancienneté du logement.....</i>	<i>31</i>
a) Ménages propriétaires.....	32
b) Ménages locataires dans le secteur social.....	34
c) Ménages locataires dans le secteur privé	34
d) Ménages logés gratuitement	35
e) Ménages en meublé	38
VI. – Les ménages selon la catégorie socio-professionnelle, en 1999	41
<i>A) Répartition en PCS selon le statut d'occupation</i>	<i>41</i>
<i>B) Evolution de la répartition en PCS selon les générations.....</i>	<i>45</i>
VII. – Population des ménages par secteur géographique, en 1999	47
<i>A) Statut d'occupation, taille des ménages, taille des logements</i>	<i>47</i>
<i>B) Composition des ménages.....</i>	<i>52</i>
<i>C) Les ménages selon la catégorie socio-professionnelle</i>	<i>56</i>
Conclusion : perspectives.....	59
<i>Publications citées.....</i>	<i>62</i>
<i>Définitions</i>	<i>62</i>

INTRODUCTION

Nous nous intéressons dans ce rapport à la population des ménages parisiens, c'est-à-dire, à la population de Paris moins les membres de ses collectivités (foyers de travailleurs, cités universitaires, maisons de retraite, etc.). Au recensement de 1999, cette population des ménages était composée de 2 078 milliers de personnes sur 2 125 milliers au total, soit 98 %, pourcentage pratiquement identique aux recensements précédents de 1990 et 1982.

Un ménage est, par définition, constitué de l'ensemble des personnes qui habitent un même logement. Les logements en question sont dits résidences principales, pour les différencier des résidences secondaires et des résidences occasionnelles - dont les occupants ne font pas partie de la population de la commune - ainsi que des logements vacants. Au recensement de 1999, ces résidences principales étaient au nombre de 1 111 milliers sur 1 323 milliers de logements en tout, soit 84 %. Ce pourcentage était le même en 1990 et un peu supérieur en 1982 : 86 %. Par définition, on compte donc autant de ménages que de résidences principales et autant de personnes de référence du ménage (annexe) que de ménages.

Les caractéristiques des résidences principales recueillies par les recensements, outre celles qui concernent la taille et le confort du logement, sont principalement :

- 1) le statut d'occupation du ménage,
- 2) l'ancienneté du logement,
- 3) l'ancienneté du ménage dans le logement.

Dans les trois derniers recensements, 1982, 1990 et 1999, le statut d'occupation du ménage revêt quatre modalités :

- propriétaire,
- locataire ou sous locataire d'un logement loué vide,
- logé gratuitement,
- locataire en meublé ou en chambre d'hôtel.

En combinant le statut de locataire ou sous locataire d'un logement loué vide avec l'appartenance ou non de l'immeuble au secteur HLM, on aboutit aux cinq statuts suivants, statuts utilisés par l'Insee dans les publications du recensement et que nous reprenons également ici :

- propriétaire,
- locataire ou sous locataire d'un logement loué vide non HLM,
- locataire ou sous locataire d'un logement loué vide HLM,
- logé gratuitement,
- locataire en meublé ou en chambre d'hôtel.

La distinction HLM - non HLM, très importante pour notre propos, n'a pas été interprétée de la même façon dans ces trois recensements. En 1982 et 1990, ont été considérés comme HLM uniquement les immeubles appartenant à des sociétés HLM, alors qu'en 1999, ont été mis dans cette catégorie tous les immeubles du secteur social. De telle sorte que les logements parisiens en question sont passés de 134 milliers en 1990 à 185 milliers en 1999. Ce

changement rejaillit évidemment sur les logements non HLM, qui concernent le seul secteur privé en 1999 et le secteur privé plus une partie du secteur social en 1982 et 1999. Pour éviter toute ambiguïté, nous n'utiliserons le terme HLM qu'à propos des données de 1982 et 1990 et parlerons de secteur social à propos de celles de 1999.

Les ménages logés gratuitement le sont par l'employeur ou par des personnes privées, dans ce cas généralement par la famille. La distinction entre ces deux logeurs a été faite uniquement au recensement de 1982. On avait alors 64 % de ménages logés par l'employeur et 36 % par des personnes privées.

Au recensement de 1999 l'ancienneté de l'immeuble a fait l'objet d'une question avec les modalités suivantes (lesquelles correspondent à partir de 1968 à des intervalles intercensitaires) :

- avant 1915,
- de 1915 à 1948,
- de 1949 à 1967,
- de 1968 à 1974,
- de 1975 à 1981,
- de 1982 à 1989,
- de 1990 à 1999.

On a la même question avec les mêmes modalités au recensement de 1990 et à celui de 1982, moins évidemment la dernière à celui de 1990 et les deux dernières à celui de 1982.

Jusqu'au recensement de 1999 il n'y avait pas de question sur l'ancienneté du ménage dans le logement. On avait simplement une question posée à chaque membre du ménage sur son lieu de résidence au premier janvier de l'année du recensement précédent, situation qui pour Paris revêt les modalités suivantes :

- dans le même logement,
- ailleurs à Paris,
- ailleurs en Ile-de-France,
- ailleurs en France métropolitaine,
- dans les Dom-Tom,
- dans un autre pays de l'Union européenne.
- dans un autre pays étranger

Dans la grande majorité des cas la réponse fournie par la personne de référence du ménage est valable pour les autres membres du ménage¹. Cette question ne permet pas de connaître l'ancienneté du ménage dans le logement, mais permet néanmoins de faire la part entre les ménages arrivés récemment dans le logement, ou à Paris, et les autres.

On ne s'est enquis de façon formelle de la durée de présence du ménage qu'au recensement de 1999, avec la question suivante :

- « En quelle année avez-vous emménagé dans ce logement ? »

avec la consigne suivante :

« Si tous les occupants actuels du logement ne sont pas arrivés en même temps, indiquez la date d'emménagement du premier arrivé. Si cette personne a toujours vécu dans le logement, reportez sa date de naissance. »

¹ Ce n'est pas le cas, par exemple, quand une femme à la tête d'une famille a été rejointe dans l'intervalle intercensitaire par un conjoint, lequel prend alors la place de cette femme comme personne de référence.

Le recensement recueille également différentes informations sur la taille et le confort du logement. Nous nous intéresserons ici exclusivement à la taille, qui conditionne fortement le nombre de personnes du ménage. Jusqu'au recensement de 1990, cette taille était obtenue uniquement par une question sur le nombre de pièces du logement. Au recensement de 1990, on a ajouté une question sur sa surface. Mais celle-ci manque de précision². Par ailleurs, bien que nombre de pièces et surface soient liés, un ménage en recherche de logement est généralement plus préoccupé du premier que de la seconde. C'est pourquoi nous ne prendrons en compte que le nombre de pièces.

² Moins de 40 m², de 40 à 69 m², de 70 à 99 m², de 100 à 149 m², 150 m² ou plus.

I. - Evolution des ménages et de leurs populations entre 1982 et 1999, selon le statut d'occupation

La répartition des ménages selon le statut d'occupation³ aux trois derniers recensements (tableau 1), montre que le nombre de ménages, et donc de résidences principales, a très légèrement diminué entre 1982 et 1990. Cette évolution, qui date de 1962, résulte de l'augmentation des résidences secondaires et des logements vacants, qui a été plus forte que celle des logements neufs, laquelle a pourtant été importante dans cette période. Entre 1990 et 1999, l'ensemble de ces résidences secondaires et logements vacants est resté stable, de telle sorte que la poursuite de la croissance du nombre total de logements a permis une augmentation parallèle du nombre de ménages (Dittgen, 2001).

Tableau 1
Paris. Recensements 1982, 1990 et 1999.
Répartition des ménages selon le statut d'occupation, nombres et pourcentages

Statut d'occupation du ménage en 1982 et 1990					
Propriétaire	Locataire non HLM	Locataire HLM	Logé gratuitement	Locataire en meublé	Ensemble
1982					
278 964	530 876	125 180	103 704	58 728	1 097 452
25,4 %	48,4 %	11,4 %	9,4 %	5,4 %	100 %
1990					
310 072	514 648	133 928	95 372	40 968	1 094 988
28,3 %	47,0 %	12,2 %	8,7 %	3,8 %	100 %
Statut d'occupation du ménage en 1999					
Propriétaire	Locataire sect. privé	Locataire sect. social	Logé gratuitement	Locataire en meublé	Ensemble
329 113	463 966	185 328	80 865	51 640	1 110 912
29,6 %	41,8 %	16,7 %	7,3 %	4,6 %	100 %

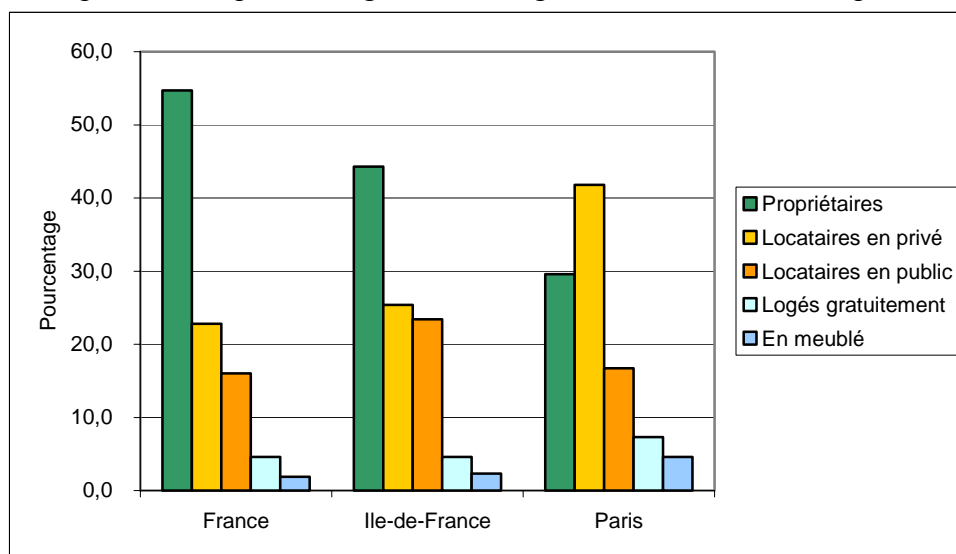
Tableau 2
Paris, Ile-de-France et France. Recensement 1999.
Répartition en pourcentages des ménages selon le statut d'occupation

Statut d'occupation du ménage					
Propriétaire	Locataire sect. privé	Locataire sect. social	Logé gratuitement	Locataire en meublé	Ensemble
France					
54,7 %	22,8 %	16,0 %	4,6 %	1,9 %	100 %
Ile-de-France					
44,3 %	25,4 %	23,4 %	4,6 %	2,3 %	100 %
Paris					
29,6 %	41,8 %	16,7 %	7,3 %	4,6 %	100 %

³ Dans ce rapport, la mention « locataire » correspond à « locataire ou sous-locataire d'un logement loué vide » et la mention « locataire en meublé », à « locataire en meublé ou en chambre d'hôtel ».

Le nombre de ménages propriétaires de leur logement a augmenté de 11 % entre 1982 et 1990 et de 6 % entre 1990 et 1999, évolution qui résulte des logements neufs, davantage en propriété qu'en location, mais peut-être surtout des transformations d'immeubles locatifs, individuels ou institutionnels, en copropriétés⁴. Il est difficile de parler de l'évolution des deux secteurs locatifs, compte tenu des différences de définition des logements HLM dont il a été question. On voit néanmoins que dans la période 1982 - 1990, les ménages en HLM ont augmenté de 7 % et que ceux du secteur non HLM ont diminué de 3 %. Le nombre de ménages logés gratuitement a fortement diminué, de 8 % dans la première période et de 15 % dans la seconde. On a des raisons de penser que la baisse de cette catégorie est due surtout aux ménages logés par l'employeur, du fait de la disparition de certaines activités qui nécessitaient du gardiennage et aussi d'une diminution des loges de conciergerie. Enfin, celui des ménages en meublé ou en chambre d'hôtel a diminué globalement de 12 %, avec une évolution irrégulière : forte chute dans la première période, remontée dans la seconde.

Graphique 1
Paris, Ile-de-France et France. Recensement 1999.
Répartition en pourcentages des ménages selon le statut d'occupation



En résumé, durant les deux dernières décennies les ménages propriétaires de leurs logements ainsi que les ménages locataires dans le secteur social ont augmenté et ce au détriment des ménages locataires dans le secteur privé, et surtout des ménages logés gratuitement et de ceux en meublé. Cela étant, malgré cette augmentation des ménages propriétaires, qui sont passés d'un quart en 1982 à près de 30 % en 1999, Paris est encore loin de la situation de sa région, l'Ile-de-France, où cette proportion est, en 1999, de 44 %, ou de la France, où elle est de 55 % (tableau 2 et graphique 1). Le logement de la Capitale reste principalement locatif, avec prédominance du secteur privé. Autres particularités de cette ville : l'importance des ménages logés gratuitement et des ménages en meublé ou en chambre d'hôtel. La première s'explique, entre autres, par la présence traditionnelle de concierges - corps de métier, qui, malgré son

⁴ Les données du recensement concernant les logements portent sur le statut de l'occupant et non sur celui du logement. Ainsi un « immeuble de rapport » qui est transformé en copropriété n'abritera pas que des ménages propriétaires, puisque certains logements seront loués par leurs propriétaires.

déclin, reste une spécificité parisienne - la seconde, par l'attrait de la Capitale envers une population active et/ou de passage.

Le tableau 3 présente les populations de ces cinq catégories de ménages. En rapportant ces effectifs sur les nombres de ménages, on obtient les nombres moyens de personnes ou tailles moyennes des ménages, qui figurent dans le tableau 4.

Tableau 3
Paris. Recensements 1982, 1990 et 1999. Répartition de la population des ménages selon le statut d'occupation, nombres et pourcentages

Statut d'occupation du ménage en 1982 et 1990					
Propriétaire	Locataire non HLM	Locataire HLM	Logé gratuitement	Locataire en meublé	Ensemble
1982					
558 972	991 004	287 280	210 968	79 432	2 127 656
26,3 %	46,6 %	13,5 %	9,9 %	3,7 %	100 %
1990					
603 620	956 104	307 540	176 256	56 998	2 100 508
28,7 %	45,5 %	14,7 %	8,4 %	2,7 %	100 %
Statut d'occupation du ménage en 1999					
Propriétaire	Locataire sect. privé	Locataire sect. social	Logé gratuitement	Locataire en meublé	Ensemble
625 296	829 584	408 092	145 741	69 093	2 077 806
30,1 %	39,9 %	19,7 %	7,0 %	3,3 %	100 %

Tableau 4
Paris. Recensements 1982, 1990 et 1999. Nombre moyen de personnes par ménage selon le statut d'occupation

Statut d'occupation du ménage en 1982 et 1990					
Propriétaire	Locataire non HLM	Locataire HLM	Logé gratuitement	Locataire en meublé	Ensemble
1982					
2,00	1,87	2,29	2,03	1,35	1,94
1990					
1,95	1,86	2,30	1,85	1,39	1,92
Statut d'occupation du ménage en 1999					
Propriétaire	Locataire sect. privé	Locataire sect. social	Logé gratuitement	Locataire en meublé	Ensemble
1,90	1,79	2,20	1,80	1,34	1,87

En 1999, cette taille moyenne des ménages, égale à 1,87 personne, est particulièrement faible si on la compare à celle de l'Ile-de-France, où elle est de 2,38 personnes, ou à celle de la France, de 2,40. Cette taille baisse depuis l'après-guerre et devrait probablement continuer à le faire encore pendant quelque temps (Dittgen, 2002). Elle varie fortement selon la catégorie de ménages : nettement supérieure à la moyenne chez ceux du secteur social, où elle atteint 2,20 personnes, légèrement supérieure à cette moyenne chez les propriétaires, avec 1,90 personne, inférieure chez les locataires du privé et ceux logés gratuitement, respectivement de 1,79 et 1,80 personne. Elle est très faible chez les ménages en meublé, 1,34, ce qui s'explique

par le fait qu'il y a beaucoup plus de personnes seules dans ces catégories que dans les quatre autres. Dans ces quatre catégories principales, ces tailles, à l'instar de celle de l'ensemble, ont baissé entre 1982 et 1999, mais inégalement : de 5 % chez les propriétaires, de 4 % chez l'ensemble des locataires des secteurs privé et social et de 11 % chez les ménages logés gratuitement. Cette variabilité de la taille des ménages, on va le voir, est liée à celle de la taille des logements, mais aussi à celle de la pyramide des âges.

Du fait du changement de définition de la notion d'HLM entre les deux derniers recensements, on s'en tiendra là pour les comparaisons temporelles des ménages et de leurs populations et on n'examinera que les données du recensement de 1999 pour la suite.

II.- Les ménages et leurs logements, en 1999

A) Les ménages selon le statut d'occupation et selon l'ancienneté du logement

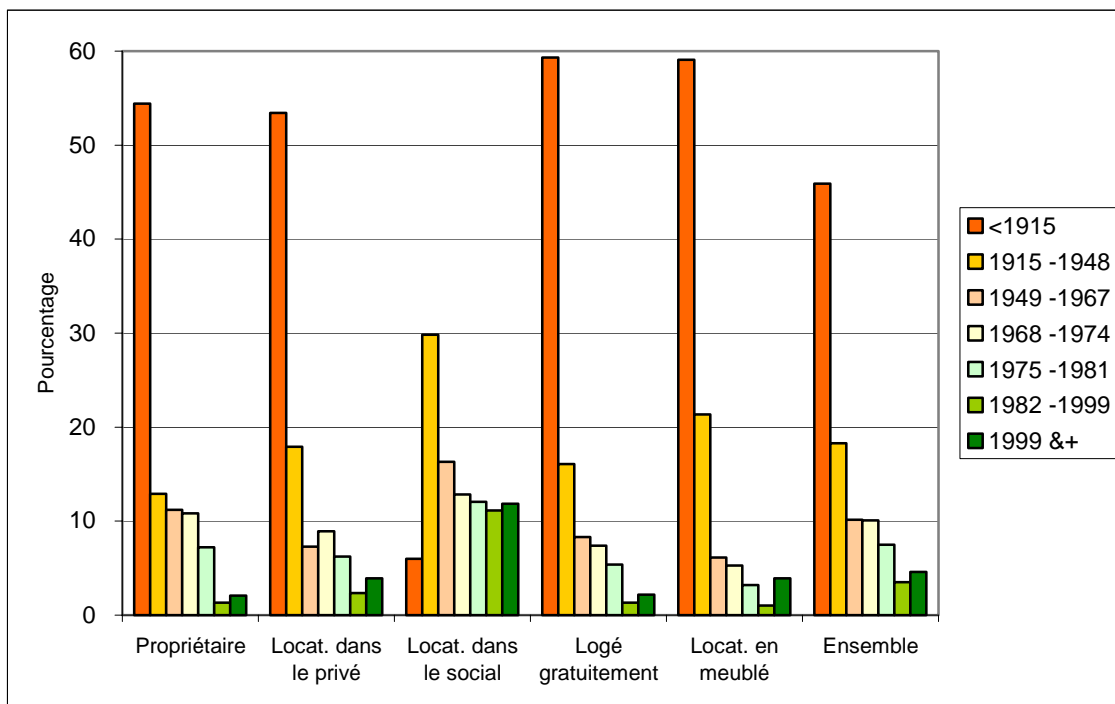
Le statut d'occupation du logement est une variable discriminante pour l'étude de la population des ménages, on vient de le voir. L'ancienneté du logement (période d'achèvement de l'immeuble) en est une autre. La répartition des ménages selon ces deux variables (tableau 5 et graphique 2) montre que, bien que l'on ait beaucoup construit de logements depuis les années soixante (Dittgen 2001), la majeure partie des ménages habitent des immeubles dont près de la moitié (46,5 %) datent d'avant 1915, c'est-à-dire, d'avant la Première Guerre, et près de deux tiers (64,9 %), d'avant 1948, c'est-à-dire, d'avant la Seconde Guerre. Cette répartition n'est cependant pas la même selon la catégorie. Les logements du secteur locatif social sont beaucoup plus récents que tous les autres, puisque près des deux tiers (64,1 %) ont été construits après la Seconde Guerre. Dans les autres catégories, les logements en propriété sont un peu moins anciens que les autres, puisque un tiers environ (32,6 %) ont été construits depuis la dernière guerre, contre moins d'un tiers de ceux du locatif privé (28,6 %), un quart environ (24,6 %) des gratuits et à peine un cinquième (19,5 %) des meublés.

Tableau 5
Paris. Recensement 1999. Répartition des ménages selon le statut d'occupation et la période d'achèvement de l'immeuble, et répartition en pourcentages des ménages de chaque statut selon la période d'achèvement de l'immeuble

Période d'achèvement de l'immeuble	Statut d'occupation					Ensemble
	Propriétaire	Locataire secteur privé	Locataire secteur social	Logé gratuitement	Locataire en meublé	
Avant 1915	179 080 54,5 %	247 944 53,5 %	11 099 6,0 %	47 977 59,3 %	30 518 59,2 %	516 618 46,5 %
1915-1948	42 493 12,9 %	83 070 17,9 %	55 303 29,9 %	12 994 16,1 %	11 017 21,3 %	204 877 18,4 %
1949-1967	36 872 11,2 %	33 776 7,3 %	30 210 16,3 %	6 723 8,3 %	3 161 6,1 %	110 742 9,9 %
1968-1974	35 670 10,8 %	41 379 8,9 %	23 778 12,8 %	5 980 7,4 %	2 730 5,3 %	109 537 9,9 %
1975-1981	23 779 7,2 %	28 853 6,2 %	22 314 12,0 %	4 352 5,4 %	1 658 3,2 %	80 956 7,3 %
1982-1989	4 424 1,3 %	10 854 2,3 %	20 633 11,1 %	1 086 1,3 %	530 1,0 %	37 527 3,4 %
1990-1999	6 795 2,1 %	18 090 3,9 %	21 991 11,9 %	1 753 2,2 %	2 026 3,9 %	50 655 4,6 %
Ensemble	329 113 100,0 %	463 966 100,0 %	185 328 100,0 %	80 865 100,0 %	51 640 100,0 %	1 110 912 100,0 %

Graphique 2

Paris. Recensement 1999. Pourcentages des ménages de chaque statut d'occupation selon la période d'achèvement de l'immeuble.



B) Les logements selon leur taille

La taille des ménages, qui sera étudiée plus loin, est fortement dépendante de la taille des logements, d'où l'intérêt d'examiner celle-ci. En 1999, à Paris, malgré une augmentation du nombre de pièces depuis la dernière guerre, due principalement aux constructions neuves, la taille moyenne des logements est faible, égale à 2,53 pièces, comparée à celle de l'Ile-de-France, égale à 3,29, et à celle de la France 3,86 (tableau 6 et graphique 3). Alors qu'en France, le logement le plus fréquent est celui de 4 pièces et en Ile-de-France celui de 3 pièces, à Paris, c'est le logement de 2 pièces qui est la norme : il représente près du tiers de l'ensemble (tableau 7). Les « grands logements », soit ceux de 4 pièces et plus, ne représentent qu'un cinquième (21,0 %) de l'ensemble. Ce sont les ménages propriétaires qui disposent des logements les moins exigus, avec plus de 3 pièces en moyenne (3,09) et une prédominance des deux pièces et trois pièces (tableau 7 et graphique 4). Ces deux types de logement prédominent également chez les locataires du secteur social, mais comme dans cette catégorie les studios sont plus fréquents et les grands logements plus rares, le nombre moyen de pièces y est plus faible, égal à 2,71. Il est encore nettement plus faible chez les locataires du privé et chez les logés, 2,24 pièces dans les deux cas, car ici ce sont les deux pièces et les studios qui sont les plus fréquents. Enfin les ménages en meublé n'ont que 1,41 pièce, ce qui résulte de ce que près des trois quarts ne comptent qu'une pièce, dans de nombreux cas, une chambre d'hôtel.

Tableau 6
Paris, Ile-de-France et France. Recensement 1999. Répartition en pourcentages des résidences principales selon le nombre de pièces

Nombre de pièces	France	Ile-de-France	Paris
1 pièce	6,4	11,8	23,9
2 pièces	12,7	20,4	32,2
3 pièces	22,3	26,4	23,1
4 pièces	27,0	21,9	12,3
5 pièces	18,6	11,9	5,6
6 pièces ou +	13,0	7,6	2,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Nombre moyen	3,86	3,29	2,53

Graphique 3
Paris, Ile-de-France et France. Recensement 1999.
Pourcentages des résidences principales selon le nombre de pièces

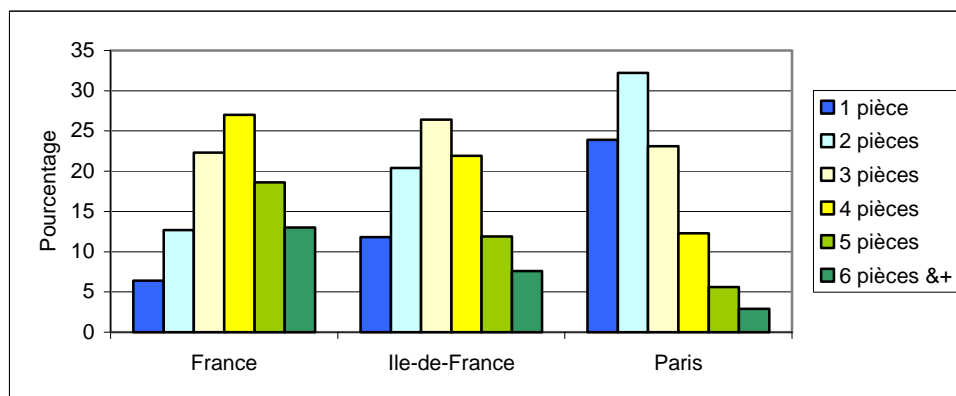
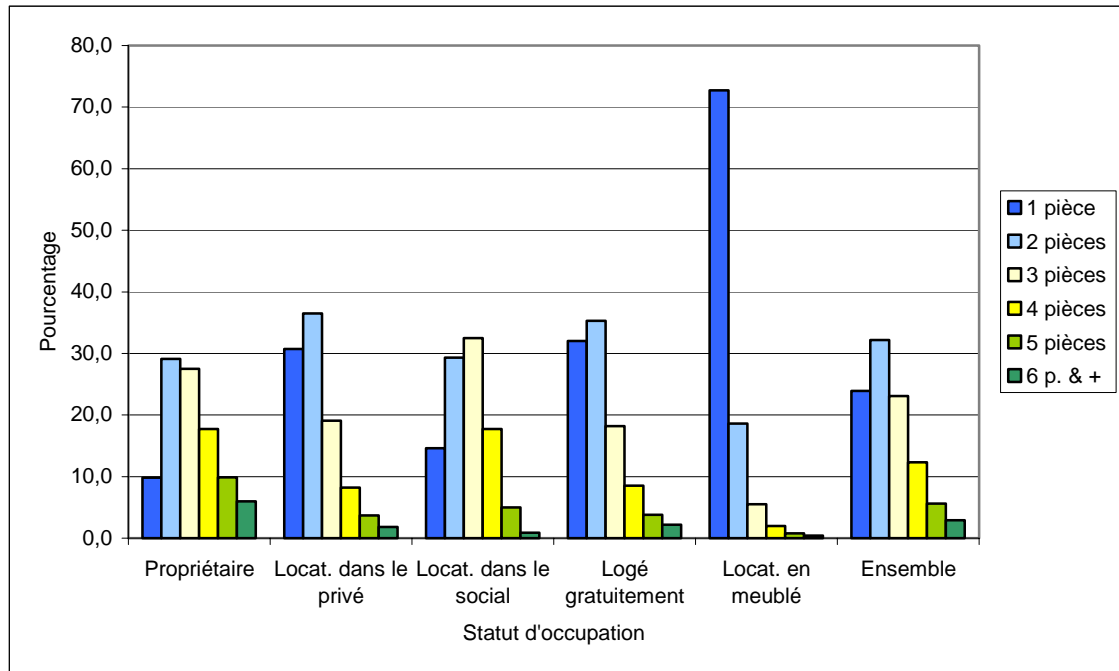


Tableau 7
Paris. Recensement 1999. Répartition en pourcentages des résidences principales de chaque statut d'occupation selon le nombre de pièces.

Nombre de pièces	Statut d'occupation					Ensemble
	Propriétaire	Locataire secteur privé	Locataire secteur social	Logé gratuitement	Locataire en meublé	
1 pièce	9,8	30,7	14,6	32,0	72,7	23,9
2 pièces	29,1	36,5	29,3	35,3	18,6	32,2
3 pièces	27,5	19,1	32,5	18,2	5,5	23,1
4 pièces	17,7	8,2	17,7	8,5	2,0	12,3
5 pièces	9,9	3,7	5,0	3,8	0,8	5,6
6 pièc. ou+	6,0	1,8	0,9	2,2	0,4	2,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre moyen	3,09	2,24	2,72	2,24	1,41	2,53

Graphique 4

Paris. Recensement 1999. Pourcentages des résidences principales de chaque statut d'occupation selon le nombre de pièces.



Le tableau 8 et le graphique 5 reprennent le nombre moyen de pièces de chaque statut, selon l'ancienneté du logement (voir aussi tableaux 9 et 10). Globalement, les logements des vingt dernières années, ceux de 1982-99, sont plus grands, que ceux des périodes précédentes : 2,82 pièces contre 2,52⁵. Cette différence se retrouve chez les locataires du secteur privé : 2,50 pièces contre 2,22, et de façon plus nette chez les logés : 2,75 pièces contre 2,23. Mais dans l'un et dans l'autre cas, ces logements récents ne représentent pas grand chose, 6,2 % du total chez les premiers 3,5 % chez les seconds (tableau 5).

Tableau 8

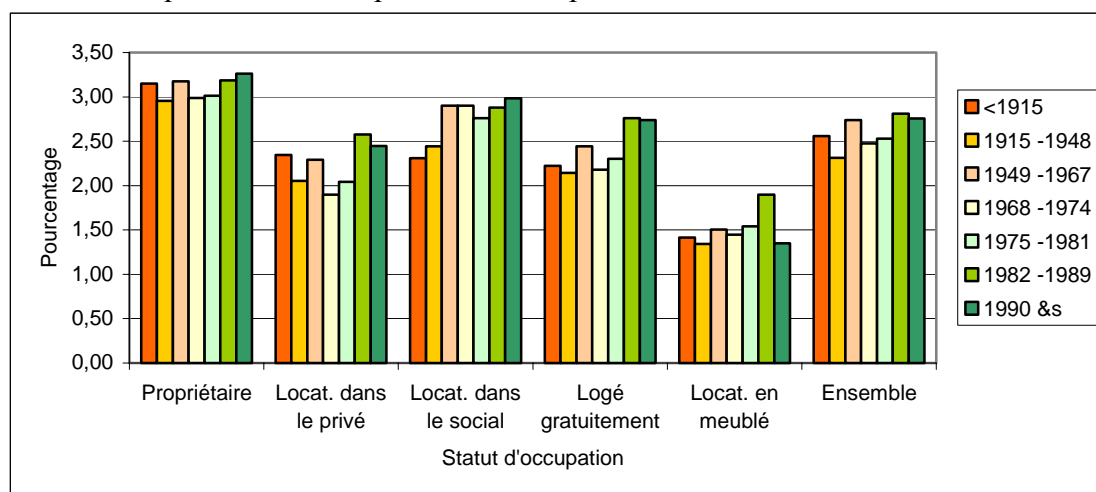
Paris. Recensement 1999. Nombre moyen de pièces des résidences principales selon le statut d'occupation et la période d'achèvement de l'immeuble

Période d'achèvement de l'immeuble	Statut d'occupation					Ensemble
	Propriétaire	Locataire secteur privé	Locataire secteur social	Logé gratuitement	Locataire en meublé	
Avant 1915	3,15	2,35	2,31	2,20	1,41	2,56
1916 - 1948	2,95	2,05	2,44	2,14	1,34	2,31
1949 - 1967	3,18	2,29	2,90	2,44	1,50	2,74
1968 - 1974	2,99	1,90	2,90	2,18	1,45	2,48
1975 - 1981	3,01	2,04	2,76	2,30	1,54	2,53
1982 - 1989	3,19	2,58	2,88	2,76	1,90	2,81
1990 - 1999	3,26	2,45	2,98	2,74	1,35	2,76
Ensemble	3,09	2,24	2,72	2,24	1,41	2,53

⁵ Ces nombres et les suivants sont des moyennes pondérées des valeurs des périodes en cause.

Graphique 5

Paris. Recensement 1999. Nombre moyen de pièces des résidences principales de chaque statut d'occupation selon la période d'achèvement de l'immeuble



Chez les locataires du secteur social, où la différence se situe entre l'avant-guerre et l'après-guerre, les logements de la seconde période présentent une demi-pièce de plus que ceux de la première : 2,89 pièces contre 2,42. Chez les propriétaires, chez qui les logements les plus grands sont ceux de la période la plus récente, 1990-99, avec 3,26 pièces, il y a peu de variation selon la date de construction. On peut remarquer enfin que les logements des locataires en meublé de 1982-89 sont nettement plus grands que ceux des autres périodes, avec 1,9 pièce contre 1,4 pièce, mais cette différence n'est pas significative, car les logements en question ne représentent que 1 % du total.

Tableau 9

Paris. Recensement 1999. Type de résidence le plus fréquent et proportion de ce type selon l'ancienneté du logement et le statut d'occupation

Période d'achèvement de l'immeuble	Statut d'occupation					
	Propriétaire	Locataire secteur privé	Locataire secteur social	Logé gratuitement	Locataire en meublé	Ensemble
Avant 1915	2 pièces 31 %	2 pièces 39 %	2 pièces 42 %	2 pièces 38 %	1 pièce 71 %	2 pièces 39 %
1915-1948	2 pièces 34 %	2 pièces 42 %	2 pièces 38 %	2 pièces 37 %	1 pièce 76 %	2 pièces 38 %
1948-1967	3 pièces 35 %	1 pièce 31 %	3 pièces 38 %	2 pièces 31 %	1 pièce 71 %	3 pièces 26 %
1968-1974	3 pièces 28 %	1 pièce 48 %	3 pièces 32 %	1 pièce 37 %	1 pièce 75 %	1 pièce 29 %
1975-1981	3 pièces 28 %	1 pièce 42 %	3 pièces 33 %	1 pièce 33 %	1 pièce 69 %	2 pièces 26 %
1982-1989	3 pièces 30 %	2 pièces 26 %	3 pièces 33 %	1 pièce 28 %	1 pièce 56 %	3 pièces 30 %
1990-1999	3 pièces 30 %	1 pièce 30 %	3 pièces 25 %	3 pièces 26 %	1 pièce 82 %	2 pièces 24 %
Ensemble	2 pièces 29 %	2 pièces 37 %	3 pièces 32 %	2 pièces 35 %	1 pièce 73 %	2 pièces 32 %

Tableau 10
Paris. Recensement 1999. Proportion de résidences principales de 4 pièces et plus
selon l'ancienneté de l'immeuble et le statut d'occupation. En %

Période d'achève- ment de l'immeuble	Statut d'occupation					Ensemble
	Propriétaire	Locataire secteur privé	Locataire secteur social	Logé gratui- tement	Locataire en meublé	
Avant 1915	34	15	11	13	3	20
1916 - 1948	29	9	12	12	2	14
1949 - 1967	36	15	27	18	5	25
1968 - 1974	34	10	30	15	5	22
1975 - 1981	34	12	27	18	6	23
1982 - 1989	37	23	30	29	15	29
1990 - 1999	42	12	38	28	5	31
Ensemble	36	14	24	15	3	21

III. - Les caractéristiques des ménages, type et taille, en 1999

A) Les types de ménages⁶

Le tableau 11 donne la répartition des ménages parisiens selon les types retenus par l'Insee, ainsi que la même répartition en Ile-de-France et en France. A Paris, les ménages d'isolés ou ménages unipersonnels sont beaucoup plus fréquents qu'ailleurs, puisqu'ils représentent plus de la moitié (52,4 %) de l'ensemble, contre un peu plus du tiers en Ile-de-France (34,6 %) et moins d'un tiers en France (31,0 %). Les ménages familiaux⁷ sont donc nettement moins fréquents : ils ne représentent qu'un quart (24,9 %), contre près de 4 sur 10 en Ile-de-France (39,0 %) et en France (37,7 %). On peut encore noter que dans la Capitale les couples sans enfant sont plus nombreux que ceux avec enfants (18,4 % contre 17,8 %), contrairement à l'Ile-de-France (24,6 % contre 29,8 %). Les personnes seules et les couples sans enfant de l'agglomération parisienne sont attirés vers le centre, les familles vers la périphérie.

Tableau 11
Paris. Recensement 1999. Paris, Ile-de-France et France.
Répartition des ménages selon le type, nombres et pourcentages

Type de ménage	France					
	Effectifs			Pourcentages		
	Total	Hommes*	Femmes*	Total	Hommes*	Femmes*
Isolés	581 650	242 868	338 782	52,4	21,9	30,5
Moins de 40 ans	254 327	126 762	127 565	22,9	11,4	11,5
40 ans ou +	327 323	116 106	211 217	29,5	10,5	19,0
Couples sans enfant	203 601			18,4		
Familles avec enfants	277 131			24,9		
Couples avec enfants	198 059			17,8		
Familles monoparentales	79 072	11 103	67 969	7,1	1,0	6,1
Autres ménages	48 220			4,3		
Ensemble	1110 602			100,0		
Type de ménage	France Pourcentages			Ile-de-France Pourcentages		
	Total	Hommes*	Femmes*	Total	Hommes*	Femmes*
Isolés	31,0	12,5	18,5	34,6		
Moins de 40 ans		5,4	4,4			
40 ans ou +		7,1	14,1			
Couples sans enfant	29,3			24,6		
Familles avec enfants	37,7			39,0		
Couples avec enfants	29,7			29,8		
Familles monoparentales	8,0	1,2	6,8	9,2	1,4	7,8
Autres ménages	2,0			1,8		
Ensemble	100,0			100,0		

Pour les familles monoparentales : sexe de la personne de référence du ménage

⁶ Les données de cette partie, contrairement aux autres, proviennent d'une exploitation par sondage, d'où des différences dans le nombre total de ménages : 1 110 602 ménages contre 1 110 912 dans l'exploitation exhaustive.

⁷ Pour l'Insee, une famille est constituée d'un couple, avec ou sans enfant, ou d'un adulte avec enfant (famille monoparentale).

B) La taille des ménages

Taille moyenne

Le tableau 12 présente les effectifs de la population et ceux des ménages selon le statut d'occupation ainsi que les tailles moyennes des ménages qui en résultent, dont on a déjà parlé plus haut. La variation de cette taille explique que la répartition de la population selon le statut d'occupation ne soit pas la même que celle des ménages, en particulier, que le pourcentage de personnes locataires du secteur social soit nettement plus important que celui des ménages correspondant (19,7 % contre 16,7 %) et que le pourcentage des personnes en meublé soit nettement plus faible que celui des ménages correspondant (3,3 % contre 4,6 %).

Tableau 12
Paris. Recensement 1999. Répartition de la population des ménages, répartition des ménages et taille moyenne des ménages selon le statut d'occupation

		Statut d'occupation					Ensemble
		Propriétaire	Locataire secteur privé	Locataire secteur social	Logé gratuitement	Locataire en meublé	
Population	Effectif	625 296	829 584	408 092	145 741	69 093	2 077 806
	Pourcent.	30,1 %	39,9 %	19,7 %	7,0 %	3,3 %	100 %
Ménages	Effectif	329 113	463 966	185 328	80 865	51 640	1 110 912
	Pourcent.	29,6 %	41,8 %	16,7 %	7,3 %	4,6 %	100 %
Taille moyenne des ménages		1,90	1,79	2,20	1,80	1,34	1,87

Les tableau 13 présente la population des ménages selon le statut d'occupation et l'ancienneté de l'immeuble et le tableau 14 et le graphique 6, les tailles moyennes des ménages correspondants. On voit que les ménages des logements les plus récents, ceux construits dans les vingt dernières années, ont des tailles nettement plus élevées que les autres. La différence est surtout marquée chez les locataires du secteur social, où la taille maximale, celle des logements de 1990-99 est de moitié supérieure (+50,5 %) à celle des logements d'avant 1915. Dans les trois autres catégories principales, cette différence entre la taille maximale et la taille minimale n'est que d'un quart : chez les propriétaires, entre les logements de 1990-99 et ceux de 1915-48 (+24,6 %), chez les locataires du privé et chez les logés, entre les logements de 1982-89 et ceux de 1968-74 (respectivement +26,0 % et +27,7 %). Ces différences sont évidemment dues, on va le voir, à la présence plus fréquente des enfants dans les logements les plus récents, mais aussi à la taille des logements, qui peut varier sensiblement selon la période de construction.

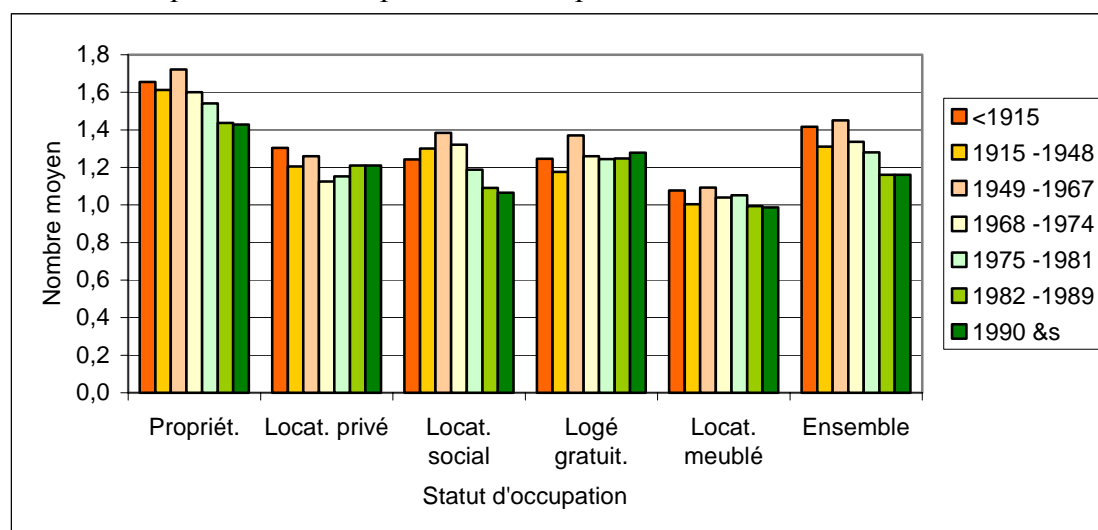
Tableau 13
Paris. Recensement 1999. Répartition de la population des ménages
selon le statut d'occupation et la période d'achèvement de l'immeuble

Période d'achèvement de l'immeuble	Statut d'occupation					Ensemble
	Propriétaire	Locataire secteur privé	Locataire secteur social	Logé gratuitement	Locataire en meublé	
Avant 1915	340 903	446 188	20 623	85 522	40 023	933 259
1915-1948	77 907	141 303	103 992	23 667	14 711	361 580
1949-1967	68 022	61 372	63 337	11 989	4 350	209 070
1968-1974	66 607	69 907	52 235	10 355	3 798	202 902
1975-1981	46 526	51 152	51 852	8 048	2 431	160 009
1982-1989	9 808	23 108	54 473	2 404	1 013	90 806
1990-1999	15 523	36 654	61 580	3 756	2 767	120 180
Ensemble	625 296	829 584	408 092	145 741	69 093	2 077 806

Tableau 14
Paris. Recensement 1999. Nombre moyen de personnes par ménage
selon le statut d'occupation et la période d'achèvement de l'immeuble

Période d'achèvement de l'immeuble	Statut d'occupation					Ensemble
	Propriétaire	Locataire secteur privé	Locataire secteur social	Logé gratuitement	Locataire en meublé	
Avant 1915	1,90	1,80	1,86	1,78	1,31	1,81
1915-1948	1,83	1,70	1,88	1,82	1,34	1,76
1949-1967	1,84	1,82	2,10	1,78	1,38	1,89
1968-1974	1,87	1,69	2,20	1,73	1,39	1,85
1975-1981	1,96	1,77	2,32	1,85	1,47	1,98
1982-1989	2,22	2,13	2,64	2,21	1,91	2,42
1990-1999	2,28	2,02	2,80	2,14	1,37	2,37
Ensemble	1,90	1,79	2,20	1,80	1,34	1,87

Graphique 6
Paris. Recensement 1999. Nombre moyen de personnes des ménages
de chaque statut d'occupation selon la période d'achèvement de l'immeuble



Ménages d'une personne

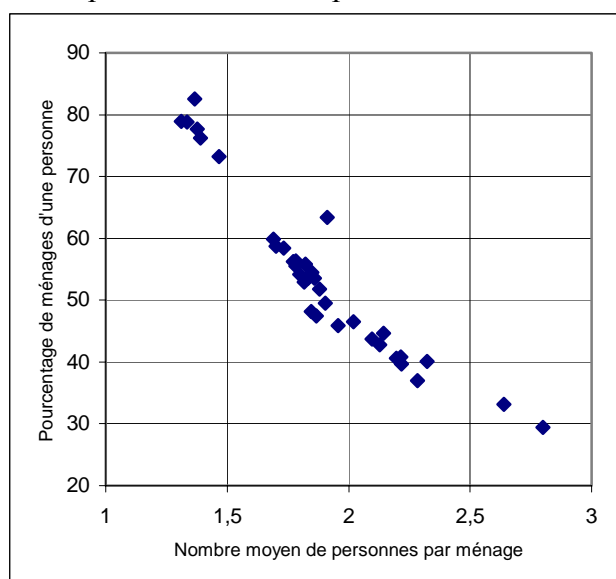
La faiblesse de la taille moyenne des ménages parisiens résulte principalement, on l'a vu, de ce que plus de la moitié des logements parisiens ne comportent qu'un occupant. Le tableau 15 donne la proportion de ces ménages unipersonnels selon le statut d'occupation et l'ancienneté de l'immeuble. Les différences constatées ne font que refléter celles des tailles moyennes. Cette corrélation entre ces deux indices est bien mise en évidence par le graphique 7, où sont représentées les valeurs de ces indices pour chaque groupe de ménages définis selon le statut d'occupation et l'ancienneté de l'immeuble (coefficient de corrélation = 0,95)

Tableau 15
Paris. Recensement 1999. Pourcentage de ménages d'une seule personne
selon le statut d'occupation et la période d'achèvement de l'immeuble.

Période d'achève- ment de l'immeuble	Statut d'occupation					Ensemble
	Propriétaire	Locataire secteur privé	Locataire secteur social	Logé gratui- tement	Locataire en meublé	
Avant 1915	49,6	54,2	53,6	56,4	78,9	54,2
1915-1948	53,5	58,7	51,8	55,8	78,8	56,7
1949-1967	48,1	52,9	43,8	55,5	77,7	49,7
1968-1974	47,4	59,9	40,6	58,4	76,3	52,0
1975-1981	45,9	56,2	40,1	54,5	73,2	49,0
1982-1989	39,7	42,8	33,2	40,8	63,4	37,4
1990-1999	37,0	46,5	29,4	44,7	82,6	39,2
Ensemble	49,0	55,0	43,0	55,8	78,5	52,4

Graphique 7

Paris. Recensement 1999. Relation entre le nombre moyen de personnes par ménages et le pourcentage de ménages d'une personne dans les groupes de ménages définis par le statut d'occupation et l'ancienneté de l'immeuble)



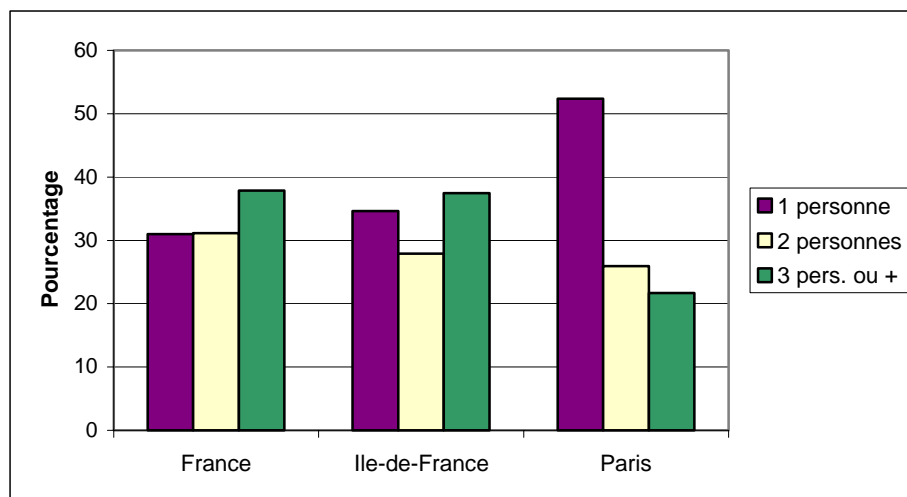
Les ménages des autres tailles

A Paris, les ménages de trois personnes ou plus, ménages familiaux dans l'immense majorité des cas, ne représentent que 21,7 %, alors qu'ils représentent 37,9 % en France et 37,5 % en Ile-de-France (tableau 16 et graphique 8).

Tableau 16
Paris, Ile-de-France, France. Recensement 1999.
Répartition en pourcentages des ménages selon le nombre de personnes

Nombre de personnes du ménage	France	Ile-de-France	Paris
1 personne	31,0	34,6	52,4
2 personnes	31,1	27,9	25,9
3 personnes	16,2	15,7	10,5
4 personnes	13,8	13,6	7,1
5 personnes	5,5	5,4	2,7
6 pers. ou +	2,4	2,8	1,4
3 pers. ou +	37,9	37,5	21,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Nombre moyen	2,40	2,38	1,87

Graphique 8
Paris, Ile-de-France, France. Recensement 1999.
Pourcentages de ménages selon le nombre de personnes

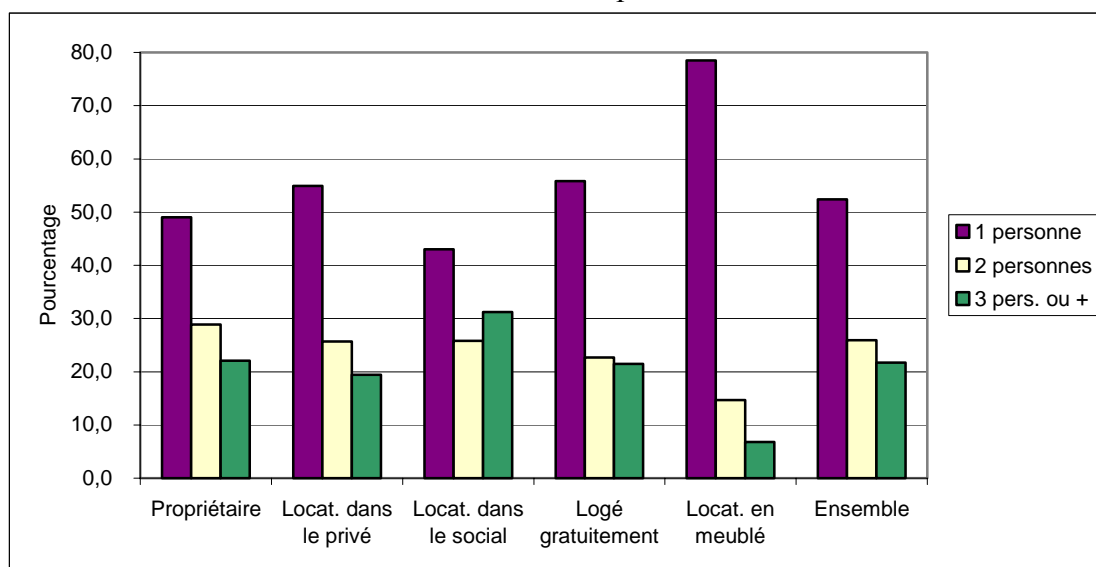


Le tableau 17 et le graphique 9 donnent cette même répartition pour Paris selon le statut d'occupation. On voit que les ménages de trois personnes ou plus sont nettement plus fréquents chez les locataires du secteur social, où ils représentent un peu moins d'un tiers, plus précisément 30,9 %, que chez les ménages des autres statuts principaux, où leur proportion est plus proche du cinquième : 22,1 % chez les propriétaires, 19,4 % chez les locataires du secteur privé et 21,5 % chez les logés. Cela étant, la proportion de ces ménages chez les locataires du secteur social reste très inférieure à ce qu'elle est dans l'ensemble des ménages de l'Ile-de-France et de la France.

Tableau 17
Paris. Recensement 1999. Répartition en pourcentages des ménages de chaque statut d'occupation selon le nombre de personnes.

Nombre de personnes du ménage	Statut d'occupation					Ensemble
	Propriétaire	Locataire secteur privé	Locataire secteur social	Logé gratuitement	Locataire en meublé	
1 personne	49,0	54,9	43,3	55,8	78,5	52,4
2 personnes	28,9	25,7	25,8	22,7	14,7	25,9
3 personnes	10,5	9,9	13,6	10,9	3,7	10,5
4 personnes	7,7	6,2	9,7	7,8	1,8	7,1
5 personnes	2,8	2,3	4,5	2,1	0,7	2,7
6 pers. ou +	1,1	1,0	3,4	0,7	0,6	1,4
3 pers. ou +	22,1	19,4	30,9	21,5	6,8	21,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre moyen	1,90	1,79	2,20	1,80	1,34	1,87

Graphique 9
Paris. Recensement 1999. Pourcentages des ménages de chaque statut d'occupation selon le nombre de personnes.

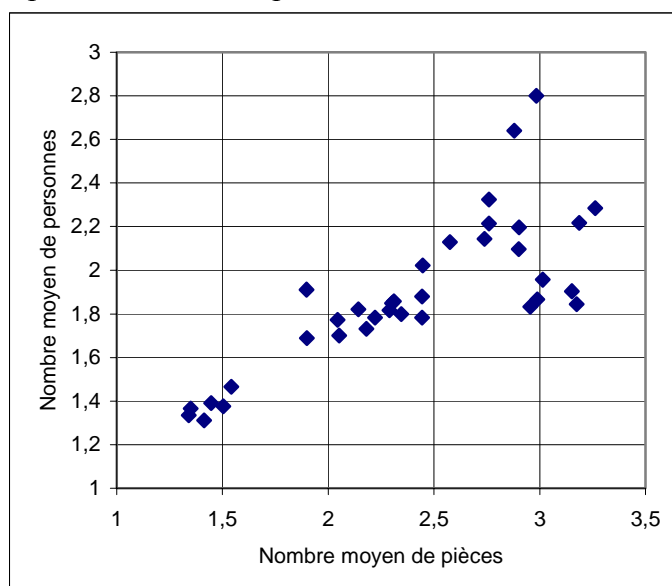


C) Relation taille des ménages - taille des logements

La taille des ménages dépend des facteurs démographiques qui les affectent : naissances, décès, arrivées et départs, mais aussi de la taille des logements. En effet, le ménage choisit un logement en fonction du nombre de ses membres et est incité à en changer si ce nombre se modifie. Le graphique 10 compare le nombre moyen de personnes du ménage avec le nombre de pièces pour les groupes de ménages définis par le statut d'occupation et l'ancienneté du logement. On constate une corrélation positive entre ces deux variables. Cela étant, celle-ci est loin d'être parfaite (coefficient = 0,79) : les logements les plus grands abritent des ménages avec des tailles très variables.

Graphique 10

Paris. Recensement 1999. Relation entre le nombre moyen de pièces des résidences principales et le nombre moyen de personnes des ménages dans les groupes de ménages définis par le statut d'occupation et l'ancienneté de l'immeuble)



On peut mettre cette imperfection de la corrélation en évidence en calculant le nombre de pièces par occupant⁸, qui fait l'objet du tableau 18 et du graphique 11. Ce nombre, qui en cas de corrélation parfaite, devrait être constant, présente des variations importantes. On voit que les propriétaires sont beaucoup plus au large que les autres, les occupants de cette catégorie ayant en moyenne à leur disposition 1,63 pièce. Les deux catégories de locataires et celle des logés disposent pratiquement du même nombre de pièces, 1,25 pour les locataires du secteur privé, 1,24 pour les deux autres. Ces différences résultent sûrement de différences de condition sociale, mais pas uniquement. En effet, on constate chez les propriétaires et chez les locataires du secteur social que les ménages des immeubles anciens sont plus au large que ceux des immeubles récents. L'étude de la répartition par âge nous montrera que cette variation résulte de la présence ou non d'enfants.

⁸ Pour rendre compte de l'espace dont disposent les occupants des logements, on peut calculer le nombre moyen de personnes par pièce, ce que fait l'Insee dans les publications du recensement, ou l'inverse : le nombre moyen de pièces par personne. Quand le nombre de personnes est supérieur à celui des pièces, ce qui est le cas en France et dans les pays développés, le premier calcul aboutit à un nombre de personnes par pièce inférieur à 1, ce qui n'est pas très parlant. Par contre, le nombre moyen de pièces par personne, qu'il soit supérieur ou inférieur à l'unité, est beaucoup plus compréhensible.

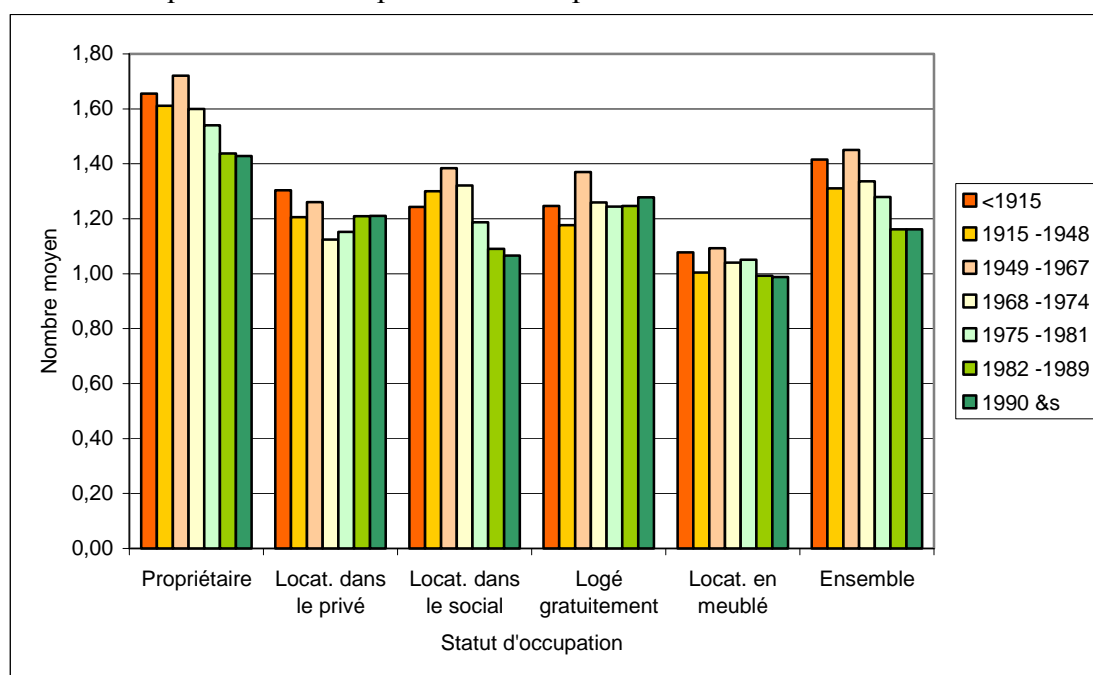
Tableau 18

Paris. Recensement 1999. Nombre moyen de pièces par occupant des résidences principales selon le statut d'occupation et la période d'achèvement de l'immeuble

Période d'achèvement de l'immeuble	Statut d'occupation					Ensemble
	Propriétaire	Locataire secteur privé	Locataire secteur social	Logé gratuitement	Locataire en meublé	
Avant 1915	1,66	1,30	1,24	1,25	1,08	1,42
1916 - 1948	1,61	1,21	1,30	1,18	1,00	1,31
1949 - 1967	1,72	1,26	1,38	1,37	1,09	1,45
1968 - 1974	1,60	1,12	1,32	1,26	1,04	1,34
1975 - 1981	1,54	1,15	1,19	1,26	1,05	1,28
1982 - 1989	1,44	1,21	1,09	1,25	0,99	1,16
1990 - 1999	1,43	1,21	1,07	1,28	0,99	1,16
Ensemble	1,63	1,25	1,24	1,24	1,06	1,35

Graphique 11

Paris. Recensement 1999. Nombre moyen de pièce par occupant de chaque statut d'occupation selon la période d'achèvement de l'immeuble



IV. - Les ménages selon l'ancienneté de présence dans le logement, en 1999

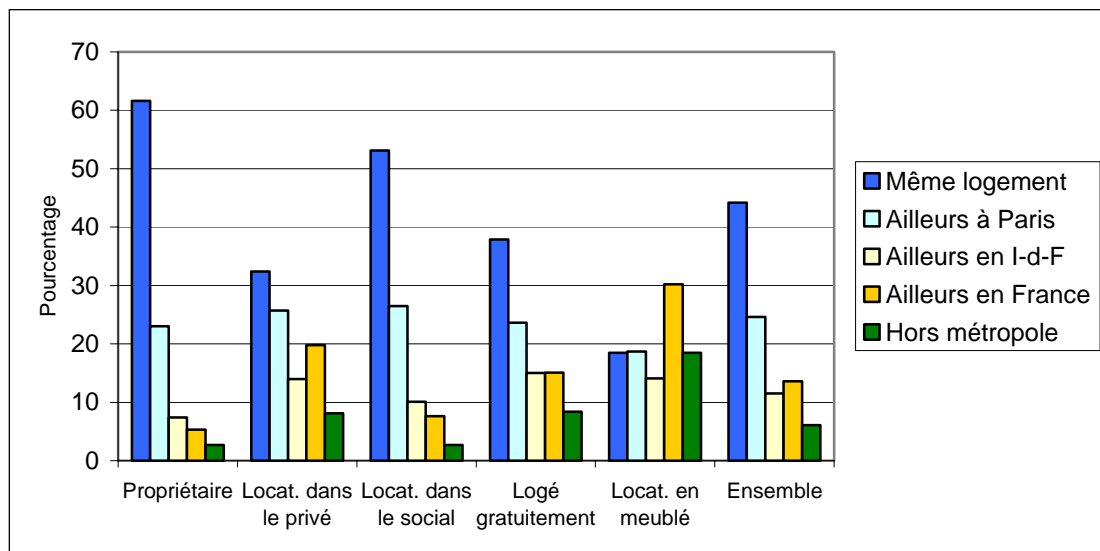
A) Situation en 1990 des personnes de référence de 1999

Le tableau 19 et le graphique 12 présentent la répartition des personnes de référence du ménage en 1999, pour chaque statut d'occupation, selon la situation au 1^{er} janvier de l'année du recensement précédent, 1990.

Tableau 19
Paris. Recensement 1999. Répartition en pourcentages des personnes de référence de chaque statut d'occupation selon la situation au 1/1/1990

Situation au 1/1/1990	Statut d'occupation					Ensemble
	Propriétaire	Locataire secteur privé	Locataire secteur social	Logé gratuitement	Locataire en meublé	
Même logement	61,6	32,4	53,1	37,9	18,5	44,2
Ailleurs à Paris	23,0	25,7	26,5	23,6	18,7	24,6
Ailleurs en Ile-de-Fr.	7,3	14,1	10,1	15,0	14,1	11,5
Ailleurs en France	5,3	19,7	7,6	15,1	30,2	13,6
Dans les Dom-Tom	0,2	0,5	0,4	0,7	1,4	0,5
Dans un pays de l'UE	0,9	2,4	0,5	3,1	5,9	1,8
Ailleurs à l'étranger	1,7	5,2	1,8	4,6	11,2	3,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Graphique 12
Paris. Recensement 1999. Répartition en pourcentages des personnes de référence de chaque statut d'occupation selon la situation au 1/1/1990



Près des deux tiers (61,6 %) des ménages propriétaires étaient déjà dans leur logement en 1990. Cette proportion est supérieure à la moitié chez les locataires dans le secteur social (53,1 %), proche du tiers chez les locataires dans le privé (32,4 %), supérieure au tiers chez les logés gratuitement (37,9 %) et inférieure au cinquième chez les ménages en meublé (18,5 %). Chez les propriétaires, 1 ménage sur 6 seulement (15,4 %) n’habitait pas à Paris neuf ans plus tôt. Ce rapport est de 1 sur 5 (20,4 %) chez les locataires dans le social, de 4 sur 10 chez les locataires dans le privé et les chez logés (respectivement 41,9 % et 38,5 %) et de 6 sur 10 (62,8 %) chez les meublés). On devient plus facilement propriétaire à Paris si on y habite déjà, de même que l’on y accède plus facilement à la location dans le secteur social. On peut encore noter que les locataires en meublé qui n’habitaient pas Paris en 1990 viennent majoritairement de la province, alors que la provenance des locataires du privé et des logés est davantage répartie entre province et Ile-de-France.

Le tableau 20 donne les proportions de personnes de référence qui habitaient dans le même logement de chaque statut pour quatre grands groupes d’âges. Dans chaque catégorie de logements, comme on peut s’y attendre, la sédentarité est d’autant plus forte que l’âge est élevé. Les différences entre catégories sont surtout marquées chez les plus jeunes, les moins de 40 ans, où cette sédentarité est nettement plus faible chez les locataires du secteur privé et chez les locataires en meublé que chez les autres.

Tableau 20

Paris. Recensement 1999. Pourcentage de personnes de référence qui habitaient dans le même logement en 1990 selon le statut d’occupation et le groupe d’âges

Groupe d’âges	Statut d’occupation					Ensemble
	Propriétaire	Locataire secteur privé	Locataire secteur social	Logé gratuitement	Locataire en meublé	
15-39 ans	16,4	9,1	17,2	18,1	6,6	11,8
40-59 ans	57,1	45,4	55,5	55,1	34,7	51,6
60-79 ans	82,3	74,0	79,9	70,9	57,7	78,7
80 ans ou +	91,5	84,2	86,9	82,6	75,8	87,8
Ensemble	61,6	32,4	53,1	37,9	18,5	44,2

Le tableau 21 présente les mêmes proportions de personnes de référence qui habitaient déjà dans le logement en 1990, mais selon l’ancienneté de l’immeuble. Il faut mettre ici à part les valeurs de la période 1990-1999, dont la faiblesse s’explique par le fait que la très grande majorité des logements de cette période ont été construits après le recensement de mars 1990 et qu’ils ne pouvaient donc pas être occupés au premier janvier de cette année-là⁹. Pour le reste, les différences ne sont pas faciles à interpréter. Chez les propriétaires, la sédentarité est moins forte dans les immeubles construits avant la dernière guerre que dans ceux de la période 1947-1981. Ceci peut s’expliquer par le fait qu’un immeuble ancien a plus de chance de voir les ménages se renouveler qu’un immeuble récent. Cela étant, les immeubles les plus récents, ceux de la période 1982-89 présentent également une valeur plus faible. Nous avons affaire ici à des ménages plus jeunes : on peut penser que l’arrivée des enfants peut les entraîner à déménager plus souvent. On a les mêmes variations pour les locataires du secteur social, lesquelles s’expliquent vraisemblablement pour les mêmes raisons. Chez les locataires du secteur privé, la sédentarité est moins forte dans les immeubles construits à partir de 1968

⁹ On peut même penser que ces données sont sur-évaluées, dans la mesure où la part des logements livrés entre le premier janvier et le moment du recensement représentent normalement très peu de chose par rapport au total des logements livrés dans la période 1990-1999.

que dans ceux d'avant. Une des explications possibles pourrait être que les immeubles récents, donc plus confortables, ont des loyers plus chers, ce qui inciterait leurs résidents à y rester moins longtemps. Chez les logés, où ce problème ne se pose pas, on ne note pas de différence significative selon l'ancienneté de l'immeuble.

Tableau 21

Paris. Recensement 1999. Pourcentage de personnes de référence qui habitaient dans le même logement en 1990 selon le statut d'occupation et la période d'achèvement de l'immeuble

Période d'achèvement de l'immeuble	Statut d'occupation					Ensemble
	Propriétaire	Locataire secteur privé	Locataire secteur social	Logé gratuitement	Locataire en meublé	
Avant 1915	61,8	34,1	49,2	39,1	17,5	43,5
1916- 1948	60,3	34,5	56,9	36,9	22,9	45,4
1949 - 1967	66,7	34,4	68,4	40,5	19,4	54,4
1968 - 1974	65,9	30,5	64,0	37,0	21,9	49,4
1975 - 1981	64,6	30,4	62,6	35,8	16,7	49,3
1982 - 1989	55,4	30,1	50,6	37,8	22,5	44,5
1990 - 1999	6,1	4,1	5,2	9,5	3,1	5,0
Ensemble	61,6	32,4	53,1	37,9	18,5	44,2

B) Ancienneté du ménage

Le tableau 22 donne la durée moyenne de présence du ménage dans le logement¹⁰ selon le statut d'occupation et l'ancienneté de l'immeuble.

Tableau 22

Paris. Recensement 1999. Durée moyenne de présence du ménage dans le logement selon le statut d'occupation et la période d'achèvement de l'immeuble, en années

Période d'achèvement de l'immeuble	Statut d'occupation					Ensemble
	Propriétaire	Locataire secteur privé	Locataire secteur social	Logé gratuitement	Locataire en meublé	
Avant 1915	16,6	9,8	12,3	9,9	4,1	12,1
1916 - 1948	15,8	9,4	15,2	9,3	5,7	12,3
1949 - 1967	17,2	8,3	17,4	9,6	5,5	13,9
1968 - 1974	14,9	6,9	14,0	8,5	4,7	11,4
1975 - 1981	12,6	6,6	12,2	7,7	4,4	10,2
1982 - 1989	8,5	5,7	8,2	6,9	5,3	7,5
1990 - 1999	4,3	2,6	3,3	3,2	1,6	3,2
Ensemble	15,7	8,7	12,1	9,3	4,8	11,4

¹⁰ Dans un certain nombre de cas, l'année d'emménagement déclarée est antérieure à l'année d'achèvement de l'immeuble ! Pour le calcul des durées moyennes de présence, on a supposé que ces ménages avaient emménagé l'année d'achèvement de l'immeuble

La durée de présence augmente avec la durée de l'immeuble, du moins dans les immeubles construits depuis la dernière guerre. Car pour les précédents, comme on vient de le voir plus haut, le renouvellement des ménages a été plus fréquent. Ce sont les propriétaires qui ont les durées de présence les plus longues. Les locataires du secteur social présentent des durées très proches, sauf pour les logements d'avant la Première Guerre. Notons que la différence globale entre ces deux catégories, 15,7 ans pour les propriétaires et 12,1 ans pour les locataires du secteur social, est trompeuse, dans la mesure où le logement social étant plus récent que le logement en propriété, cela conduit automatiquement à une durée globale de présence plus courte dans ce secteur. Les locataires du secteur privé et les logés gratuitement ont des durées de présence plus faibles et les locataires en meublé, encore beaucoup plus. Ces constatations ne font que rejoindre celles faites précédemment.

V. - Structures par sexe et âge des ménages en 1999, selon le statut d'occupation et l'ancienneté du logement

A) Structures par sexe

Les populations humaines comportent généralement plus de femmes que d'hommes, du fait de la surmortalité masculine. C'est le cas de la population des ménages parisiens, qui compte 52,5 % de femmes, valeur qui est cependant supérieure à celle des ménages de l'Île-de-France, 51,8 %, et à celle des ménages de la France 51,4 %. Cette sur-féminité de la Capitale tend à s'atténuer : elle était bien plus marquée par le passé (Dittgen, 2001). Cette proportion de femmes varie selon le type de ménage (tableau 23) : plus forte que la moyenne chez les propriétaires, 54,5 %, et chez les locataires du secteur social, 55,0 %, proche de cette moyenne chez les locataires du secteur privé, 52,2 %, et chez les logés, 52,4 %. Ces différences résultent en grande partie de différences dans les structures par âge, comme on le verra plus loin. En effet, comme les effets de la surmortalité masculine sont de plus en plus sensibles avec l'avancée en âge, plus une population est vieille, plus les femmes y sont nombreuses. Les locataires en meublé quant à eux, sont majoritairement masculins, puisqu'on n'y rencontre que 46,6 % de femmes. Cette population comporte une forte proportion d'étrangers (31% contre 14% dans la population totale des ménages), population davantage constituée d'hommes.

Tableau 23

Paris. Recensements 1999. Pourcentage de femmes dans la population des ménages selon le statut d'occupation du ménage et la période d'achèvement de l'immeuble

Période d'achèvement de l'immeuble	Statut d'occupation					Ensemble
	Propriétaire	Locataire secteur privé	Locataire secteur social	Logé gratuitement	Locataire en meublé	
Avant 1915	54,1	51,2	54,5	52,3	46,6	51,7
1915-1948	55,5	53,1	56,5	52,3	44,1	53,4
1949-1967	56,7	53,6	56,7	54,3	46,4	54,4
1968-1974	55,2	53,2	55,1	52,8	50,5	53,6
1975-1981	53,9	52,6	55,1	52,1	50,5	53,3
1982-1989	51,9	51,3	53,8	51,5	53,4	52,7
1990-1999	51,0	49,6	51,8	49,8	48,0	50,5
Ensemble	54,5	52,2	55,0	52,4	46,6	52,5

La proportion de femmes varie également selon la période d'achèvement de l'immeuble (tableau 23). Dans les quatre statuts principaux on constate une augmentation de cette proportion avec l'ancienneté du logement, avec une stabilisation, voire une baisse, pour les logements construits avant 1948. Dans les immeubles anciens, les ménages sont plus âgés, les femmes y sont donc davantage présentes que les hommes. On constate une gradation inverse concernant les locataires en meublés : la proportion de femmes est nettement moins élevée dans les logements plus anciens (construits avant 1968) où les hommes sont majoritaires - ce qui n'est pas le cas dans les logements construits après cette date (hormis dans ceux construits dans les années quatre-vingt dix). Cette spécificité résulte de la présence dans les meublés d'immeubles anciens (en particulier construits entre 1915 et 1948) d'étrangers issus de l'immigration de main d'œuvre ouvrière : essentiellement des hommes maghrébins venus s'établir seuls en France dans les années cinquante et soixante 1950-60.

B) structures par âge selon le statut d'occupation

Le graphique 13 présente les pyramides des âges selon le statut d'occupation et le tableau 24 résume ces structures par âge par les proportions des grands groupes d'âges.

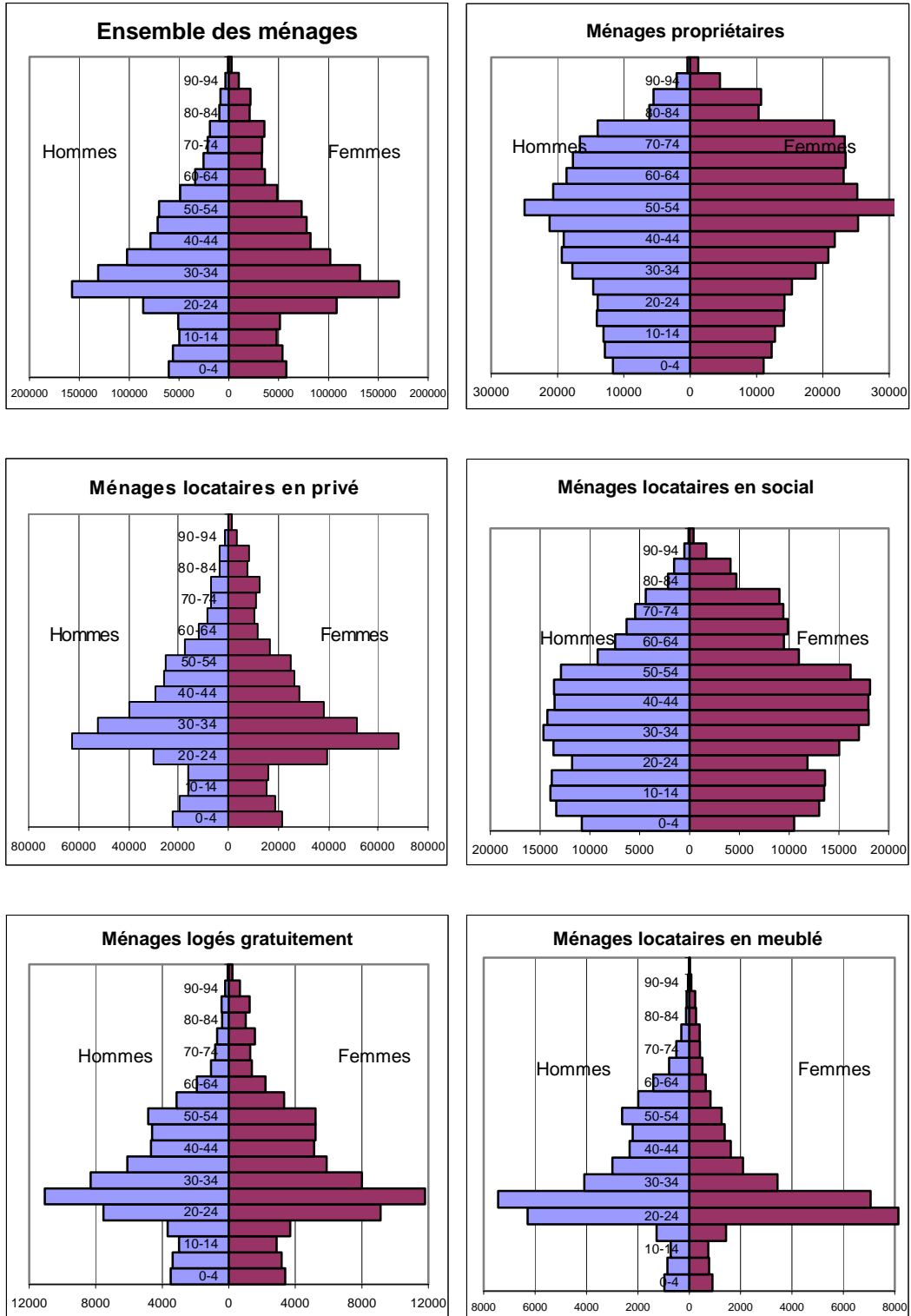
Tableau 24

Paris. Recensement 1999. Répartition en pourcentages de la population, de chaque statut d'occupation, par grand groupes d'âges, et âge moyen de la population de chaque statut

Groupe d'âges	Statut d'occupation					Ensemble
	Propriétaire	Locataire secteur privé	Locataire secteur social	Logé gratuitement	Locataire en meublé	
0-19	16,3	17,5	25,2	18,3	11,1	18,7
20-39	21,6	46,0	28,5	46,5	60,0	43,3
40-64	36,9	26,2	31,7	27,6	23,4	27,2
65 ou +	25,2	10,3	14,6	7,6	5,5	10,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Age moyen en années	46,9	36,6	38,6	35,4	34,0	36,8

On a ici deux types de pyramides, l'une proche de la pyramide générale de Paris, « en arbre de Noël », celle des ménages locataires dans le secteur privé, celle des ménages logés et celle des ménages en meublé ; l'autre massive : celle des ménages propriétaires et celle des ménages locataires dans le secteur social. On a montré dans un rapport précédent (Dittgen 2001) que cette forme très particulière de la pyramide parisienne s'expliquait par le fort mouvement migratoire qui affecte cette population, qui se traduit par l'arrivée de très nombreux jeunes gens, pour les études ou pour l'entrée dans la vie active, et le départ d'une grande partie de ces personnes par la suite, au moment de la fondation de leur ménage ou de l'agrandissement de celui-ci. Rien d'étonnant que ce profil se retrouve, mais encore « exacerbé », dans les trois catégories les plus mobiles : les locataires du secteur privé, les logés et les locataires en meublé. Chez les premiers et chez les seconds, le groupe prédominant des jeunes adultes (20-39 ans) l'est encore davantage que dans la pyramide générale, puisqu'il représente respectivement 46,0 % et 46,5 %, contre 43,3 %. Par ailleurs, chez les seconds, les personnes âgées (65 ans ou plus) sont moins nombreuses que dans la population générale : 7,6 % contre 10,8 %, résultat sûrement de ce que le logement gratuit est souvent lié à l'emploi et donc occupé surtout par des personnes d'âge actif. La pyramide des ménages meublés, quant à elle, comporte considérablement moins de jeunes (0-19 ans) et de personnes âgées que la pyramide générale. On a affaire ici à une population à dominante masculine constituée majoritairement de personnes seules et beaucoup moins intégrées à Paris. On peut d'ailleurs noter, et cela n'a rien d'étonnant, que cette pyramide est proche de celle des foyers de travailleurs (Dittgen, 2002).

Graphique 13
 Paris. Recensement 1999. Répartition par sexe et âge
 de la population des ménages selon le statut d'occupation
 (Groupe 0-4 ans incomplet)



Parmi les deux autres pyramides, celle des locataires dans le secteur social est la plus régulière, avec une proportion de jeunes, de 25,2 %, exactement égale à celle de la population de l’Ile-de-France, et proche de celle de la France, de 24,6 %, et une proportion de personnes âgées, de 14,6 %, intermédiaire entre celle de l’Ile-de-France, de 12,6 %, et celle de la France, de 16,7 %. Cependant, on l’a déjà vu plus haut, le pourcentage des femmes est particulièrement élevé ici. Cette sur-féminité se situe entre 25 et 55 ans, ce qui traduit vraisemblablement une forte présence de ménages monoparentaux ayant à leur tête un femme, ménages particulièrement « éligibles » à la location sociale. La forme de la pyramide des propriétaires, forme « en urne » résulte de ce que la probabilité d’acquisition du logement augmente avec l’âge, d’où des effectifs croissants avec l’âge, aussi bien chez les adultes que chez les jeunes. Il est intéressant de noter ici la saillie formée par les 50-54 ans, les personnes nées immédiatement après la dernière guerre. On a montré dans un rapport précédent (Dittgen, 2002) que ces générations très nombreuses du baby-boom se sont installées, de surcroît, plus fréquemment à Paris que les précédentes et les suivantes. On retrouve cette saillie dans les autres pyramides mais bien moins marquée.

C) Structures par âge selon le statut d’occupation et l’ancienneté du logement

Le tableau 25 donne l’âge moyen des membres des ménages selon le statut d’occupation et l’ancienneté de l’immeuble. On constate que, d’une façon générale, cet âge augmente avec cette ancienneté, du moins jusqu’aux logements de la période 1949-67, après quoi il diminue un peu. Nous allons essayer de comprendre ces variations par l’examen des pyramides de chaque statut selon l’ancienneté de l’immeuble.

Tableau 25
Paris. Recensement 1999. Age moyen des membres des ménages
selon le statut d’occupation du ménage et la période d’achèvement de l’immeuble

Période d’achèvement de l’immeuble	Statut d’occupation					Ensemble
	Propriétaire	Locataire secteur privé	Locataire secteur social	Logé gratuitement	Locataire en meublé	
Avant 1915	45,8	36,4	40,3	35,3	40,3	36,3
1915-1948	46,6	37,2	42,8	34,9	42,8	38,4
1949-1967	51,8	38,4	43,9	38,0	43,9	40,0
1968-1974	50,1	37,3	41,4	38,5	41,4	38,3
1975-1981	47,3	37,2	38,2	35,1	38,2	37,3
1982-1989	41,4	35,3	32,7	33,7	32,7	33,9
1990-1999	38,6	31,8	28,6	31,5	28,6	30,3
Ensemble	46,9	36,6	38,6	35,4	34,0	36,8

a) Ménages propriétaires
(graphique 14 et tableau 26)

Dans les logements des propriétaires de la période 1990-99, les adultes ont le plus fréquemment entre 40 et 55 ans et, parmi les enfants, ce sont les petits qui sont les plus nombreux, si on tient compte de la « sous-estimation » du groupe 0-4 ans (annexe). On a affaire ici à une population emménagée récemment, et pour cause, dont l'âge moyen est de 38,6 ans. Dans les logements construits dans la période précédente, en 1982-89, les adultes sont plus âgés, ils ont plutôt entre 45 et 60 ans, les « enfants » les plus nombreux ont entre 10 et 20 ans, ce qui se traduit par un âge moyen plus élevé, égal à 41,4 ans. Cette différence avec la population précédente traduit le fait qu'une partie notable des ménages en question est là depuis la livraison des logements et a donc vieilli : l'ancienneté du logement va de pair avec l'ancienneté du ménage.

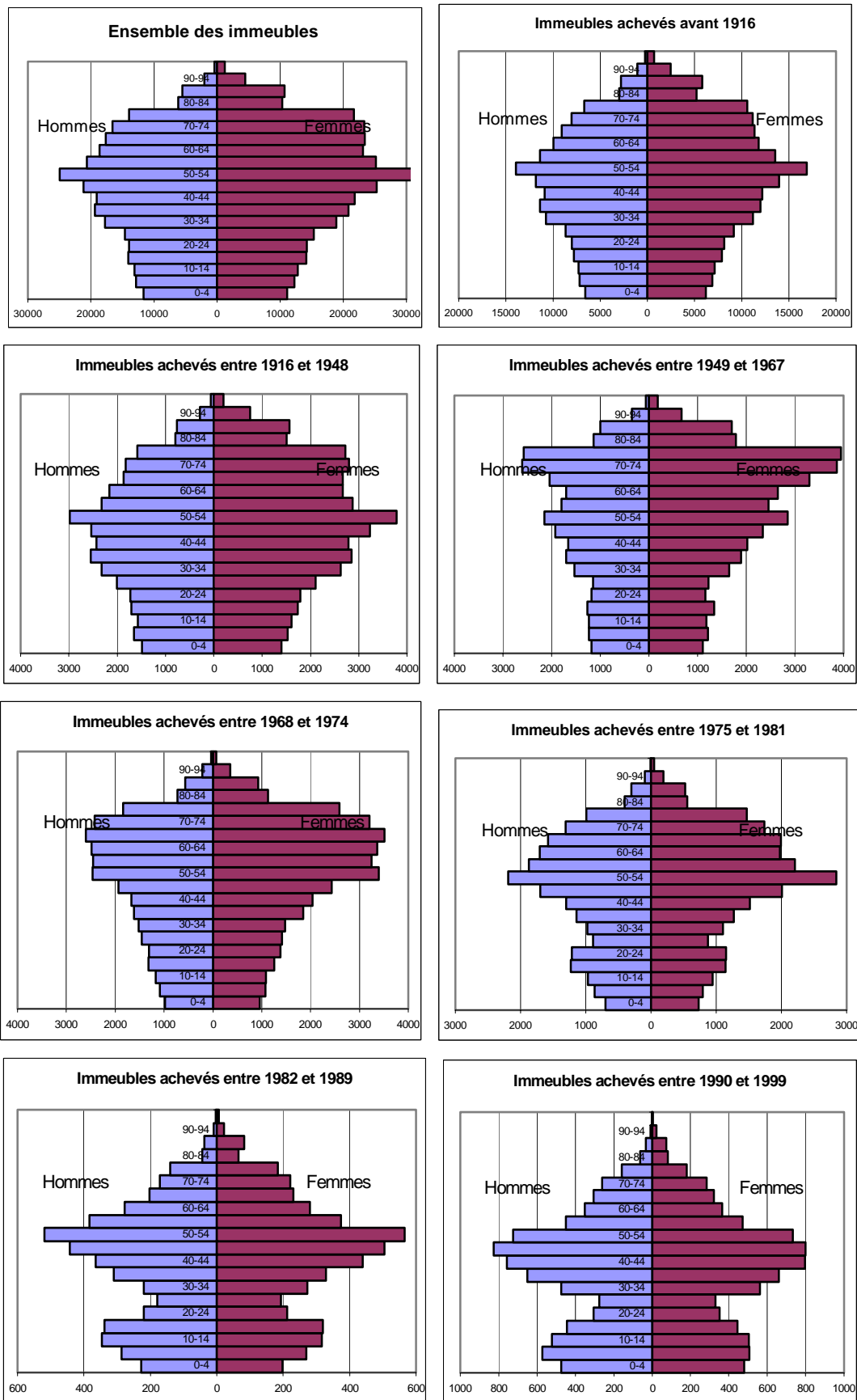
Tableau 26
Paris. Recensement 1999. Répartition par grand groupe d'âges, en pourcentages, de la population des ménages propriétaires, des logements de chaque période, et âge moyen correspondant

Période d'achèvement de l'immeuble	Grand groupe d'âges				Ensemble	Age moyen
	Jeunes 0-19 ans	Jeunes adultes 20-39 ans	Adultes seniors 40-64 ans	Personnes âgées 65 ans ou +		
Avant 1915	16,7	23,3	37,1	22,9	100,0	45,8
1916 - 1948	16,3	23,1	35,7	24,9	100,0	46,6
1949 - 1967	14,3	16,9	31,7	37,1	100,0	51,8
1968 - 1974	13,4	18,1	38,2	30,3	100,0	50,1
1975 - 1981	15,9	18,5	41,5	24,1	100,0	47,3
1982 - 1989	23,5	19,7	42,3	14,5	100,0	41,4
1990 - 1999	25,2	23,1	40,2	11,5	100,0	38,6
Ensemble	16,3	21,6	36,9	25,2	100,0	46,9

Cette règle s'observe par la suite. Dans les immeubles de la période 1975-81, les adultes les plus nombreux ont plus de 50 ans et les « enfants » les plus nombreux ont entre 15 et 25 ans, ce qui donne un âge moyen de 47,3 ans. Dans les logements de 1968-74, les adultes les plus nombreux ont plus de 55 ans, l'âge moyen est de 50,1 ans. Ce vieillissement est encore plus accentué dans les logements de 1949-67, où les plus nombreux ont entre 70 et 80 ans et où l'âge moyen est de 51,8 ans.

Par contre, les ménages des logements de l'entre deux guerres ont une structure plus jeune que les précédents. L'âge moyen est de 46,6 ans contre 51,8 ans pour les précédents ; les moins de 20 ans y représentent 16,3 % contre 14,3 %, les personnes âgées de 65 ans et plus, 24,9 % contre 37,1 %. Pourquoi ce rajeunissement ? Il traduit le fait qu'une partie non négligeable des premiers arrivants dans ces logements plus anciens a laissé la place à d'autres. Ce renouvellement s'est opéré progressivement, contrairement au phénomène de première occupation, si bien que la pyramide est beaucoup plus régulière que les précédentes. Ce renouvellement est complet dans les logements d'avant la Première Guerre, dans lesquels la population est encore plus jeune : l'âge moyen y est de 45,8 ans et on y a 16,7 % de personnes de moins de 20 ans et 22,9 % de personnes âgées.

Graphique 14. Paris. Recensement 1999. Répartition par sexe et âge de la population des ménages propriétaires selon l'ancienneté de l'immeuble (Groupe 0-4 ans incomplet)



b) Ménages locataires dans le secteur social

(graphique 15 et tableau 27)

La pyramide des ménages locataires dans le secteur social des logements de la période 1990-99 est caractéristique d'une population de nouveaux arrivants comme celle des logements des propriétaires de la même période, mais elle est considérablement plus jeune, l'âge moyen y est de 28,6 ans contre 38,6 ans chez les propriétaires : l'entrée dans le logement social ne nécessite pas d'avoir atteint une certaine aisance financière, tout au contraire. L'examen des pyramides des ménages des logements des périodes précédentes montre le même phénomène de vieillissement que chez les propriétaires : l'âge moyen augmente pour atteindre 43,9 ans dans les logements de 1948-67. L'entrée dans le logement social, comme celle dans le logement en propriété conduit à une installation très durable, souvent jusqu'au décès du dernier occupant. Cet âge baisse ensuite, toujours comme chez les propriétaires, dans les logements les plus anciens. Cela étant, on aurait pu s'attendre ici, du fait du renouvellement de la population, à davantage de jeunes. Mais ces logements, on l'a vu plus haut, sont nettement plus petits que ceux d'après la dernière guerre - ils comptent une demi-pièce de moins en moyenne. Il est possible que, de ce fait, ils soient destinés à des familles plus réduites que les logements d'après guerre

Tableau 27

Paris. Recensement 1999. Répartition par grand groupe d'âges, en pourcentages, de la population des ménages locataires dans le secteur social, des logements de chaque période, et âge moyen correspondant

Période d'achèvement de l'immeuble	Grand groupe d'âges				Ensemble	Age moyen
	Jeunes 0-19 ans	Jeunes adultes 20-39 ans	Adultes seniors 40-64 ans	Personnes âgées 65 ans ou +		
Avant 1915	20,0	32,6	31,6	15,8	100,0	40,3
1916 - 1948	19,3	28,4	31,7	20,6	100,0	42,8
1949 - 1967	20,8	23,5	31,5	24,2	100,0	43,9
1968 - 1974	21,2	26,0	36,1	16,7	100,0	41,4
1975 - 1981	24,7	27,3	36,7	11,3	100,0	38,2
1982 - 1989	33,6	29,0	31,3	6,1	100,0	32,7
1990 - 1999	37,6	35,0	24,4	3,0	100,0	28,6
Ensemble	25,2	28,5	31,7	14,6	100,0	38,6

c) Ménages locataires dans le secteur privé

(graphique 16 et tableau 28)

Dans le secteur locatif privé, les pyramides des cinq périodes les plus anciennes, jusqu'à la période 1975-1981, sont très proches les unes des autres, avec une faible proportion de jeunes, autour de 17 %, une très forte proportion de jeunes adultes, autour de 45 %, une proportion beaucoup plus réduite d'adultes seniors, autour de 28 %, et une proportion très faible de personnes âgées, autour de 10 %, et, conséquence logique, des âges moyens très proches, autour de 53 ans. Autrement dit, ici, l'ancienneté de l'immeuble ne joue pas sur la structure par âge, contrairement à ce qui se passe chez les propriétaires et chez les locataires du secteur social. Cette permanence de la structure s'explique par le fort turnover dans cette catégorie de ménages, avec le mouvement dont il a été question plus haut : arrivée de jeunes autour de 20

ans et sortie de ces logements quelques années après, pour la banlieue ou la province, ou à Paris, pour devenir propriétaire ou éventuellement passer dans le parc social.

Les deux pyramides des périodes les plus récentes sont un petit peu différentes. On y note surtout une proportion nettement plus forte de jeunes, autour de 24 %, ce qui signifie que l'on a plus de familles dans ces ménages. Ce constat doit être mis en lien avec le logement : on a vu plus haut que les logements de ces deux périodes récentes comportaient 2,55 pièces en moyenne contre 2,22 pour les autres. Cela étant il ne faut pas accorder une importance exagérée aux ménages des logements de ces deux périodes, car ils ne représentent, que 6,2 % de l'ensemble de ménages de ce statut d'occupation (tableau 5).

Tableau 28

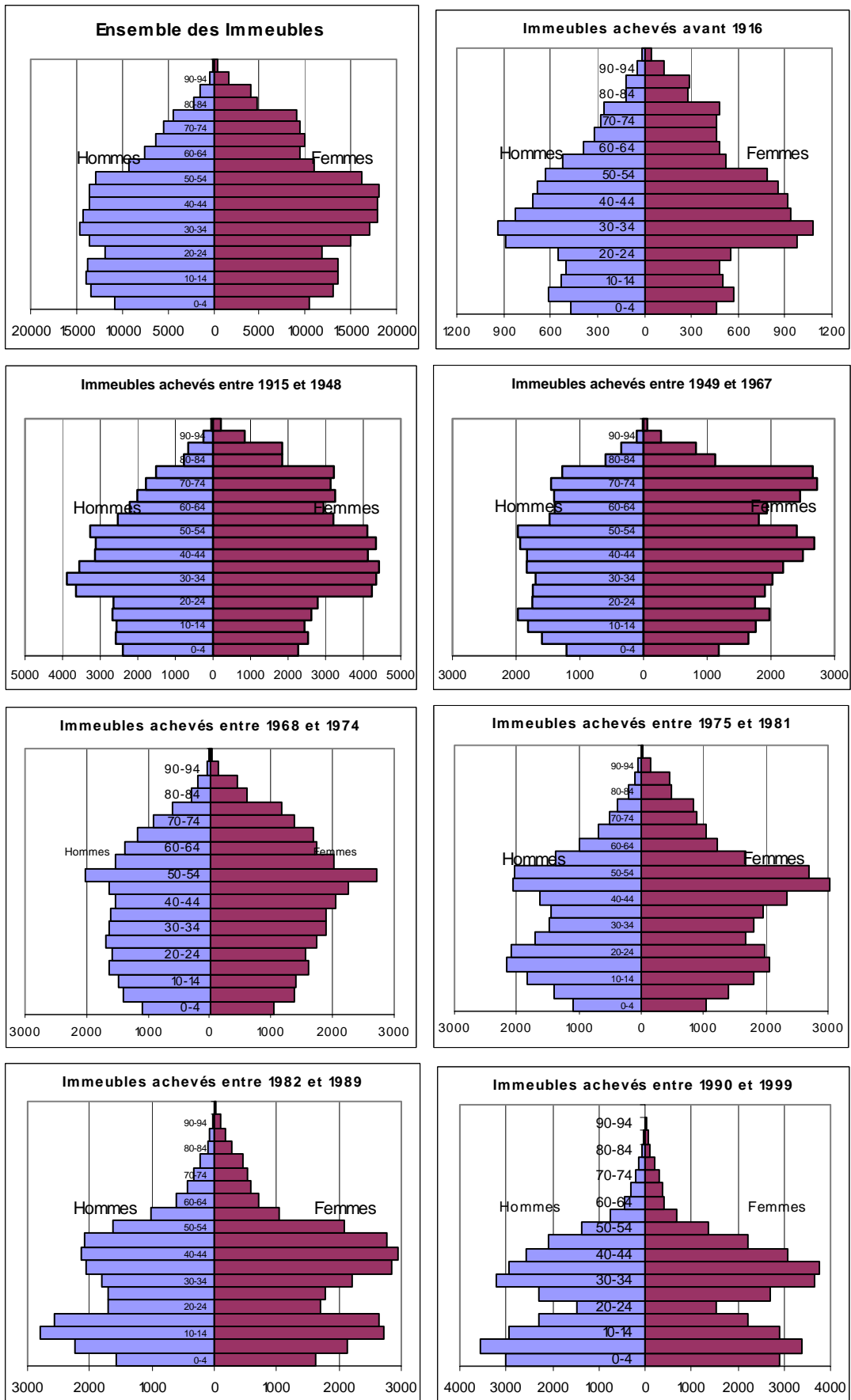
Paris. Recensement 1999. Répartition par grand groupe d'âges, en pourcentages, de la population des ménages locataires dans le secteur privé, des logements de chaque période, et âge moyen correspondant

Période d'achèvement de l'immeuble	Grand groupe d'âges				ensemble	Age moyen
	Jeunes 0-19 ans	Jeunes adultes 20-39 ans	Adultes seniors 40-64 ans	Personnes âgées 65 ans ou +		
Avant 1915	17,5	46,8	25,4	10,3	100,0	51,2
1916 - 1948	16,2	47,1	25,3	11,4	100,0	53,1
1949 - 1967	17,6	41,1	28,5	12,8	100,0	53,6
1968 - 1974	15,5	46,0	28,7	9,8	100,0	53,2
1975 - 1981	16,9	43,8	29,9	9,4	100,0	52,6
1982 - 1989	24,4	37,2	30,1	8,3	100,0	51,3
1990 - 1999	23,1	49,4	23,1	4,3	100,0	49,6
Ensemble	17,5	46,0	26,2	10,3	100,0	52,2

d) Ménages logés gratuitement (graphique 17 et tableau 29)

Pour les pyramides des ménages logés gratuitement on peut reprendre le commentaire fait pour les ménages du locatif privé. En effet, d'une part, on constate une permanence de la structure dans les périodes les plus anciennes jusqu'à la période 1975-1981, et à cause du même fort turnover que dans le locatif privé. D'autre part, on y a nettement plus de jeunes dans les pyramides des deux périodes récentes, ce qui est aussi à rapprocher du fait que les logements de ces deux périodes sont plus grands que ceux des périodes précédentes : ils comportent 2,75 pièces en moyenne, contre 2,23. Mais, ici aussi, il faut relativiser l'importance de ces deux pyramides, dont les ménages ne représentent 3,5 % des ménages de cette catégorie (tableau 5).

Graphique 15. Paris. Recensement 1999. Répartition par sexe et âge de la population des ménages locataires en social selon l'ancienneté de l'immeuble (Groupe 0-4 ans incomplet)



Graphique 16. Paris. Recensement 1999. Répartition par sexe et âge de la population des ménages locataires en privé selon l'ancienneté de l'immeuble (Groupe 0-4 ans incomplet)

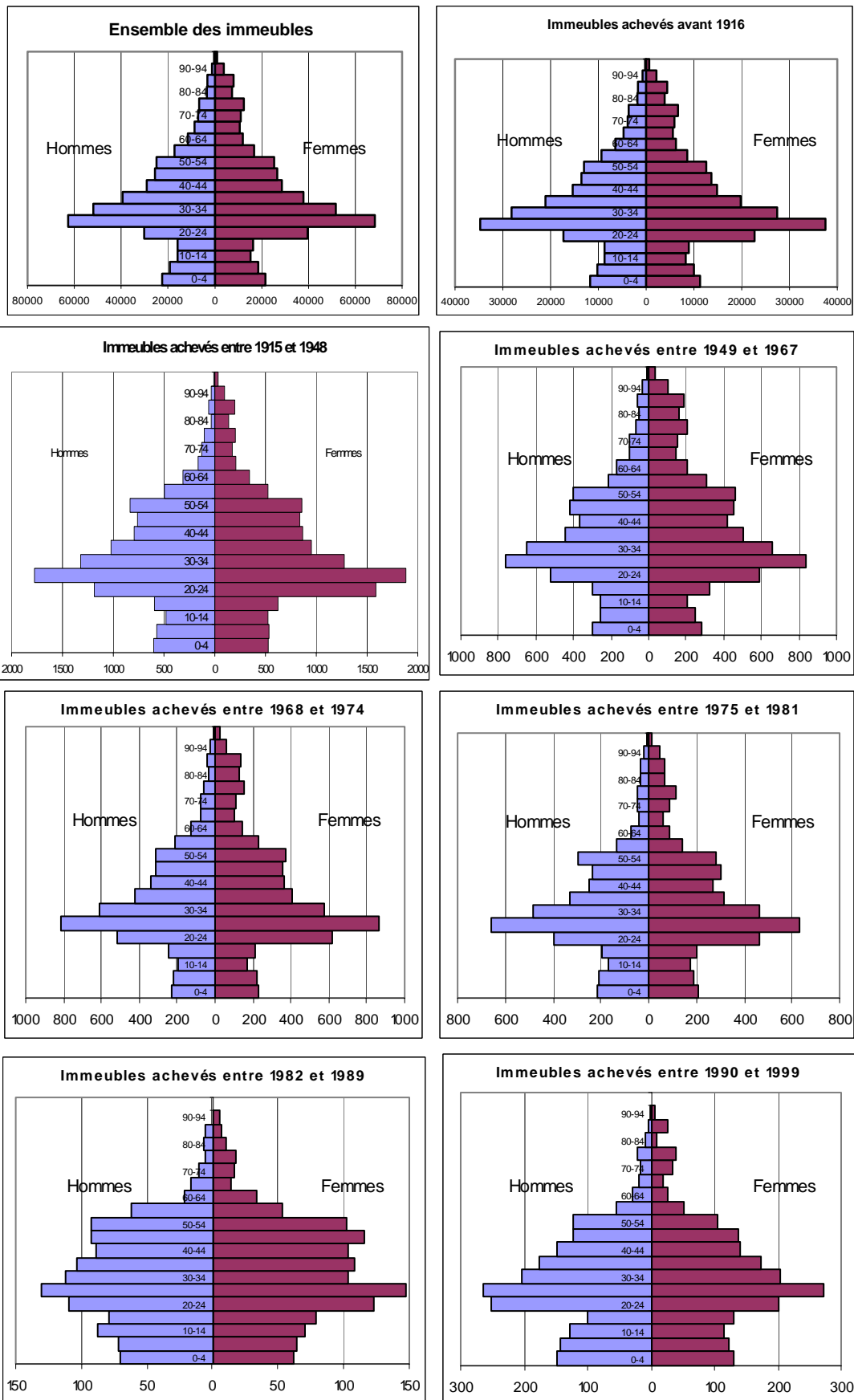


Tableau 29

Paris. Recensement 1999. Répartition par grand groupe d'âges, en pourcentages, de la population des ménages logés gratuitement, des logements de chaque période, et âge moyen correspondant

Période d'achèvement de l'immeuble	Grand groupe d'âges				ensemble	Age moyen
	Jeunes 0-19 ans	Jeunes adultes 20-39 ans	Adultes seniors 40-64 ans	Personnes âgées 65 ans ou +		
Avant 1915	17,7	47,5	27,7	7,1	100,0	35,3
1916 - 1948	18,8	46,5	28,0	6,7	100,0	34,9
1949 - 1967	18,1	41,4	28,7	11,8	100,0	38,0
1968 - 1974	16,6	46,6	26,8	10,0	100,0	38,5
1975 - 1981	19,4	46,4	25,7	8,5	100,0	35,1
1982 - 1989	24,3	39,0	31,9	4,8	100,0	33,7
1990 - 1999	26,0	44,6	24,1	5,3	100,0	31,5
Ensemble	18,3	46,5	27,6	7,6	100,0	35,4

e) Ménages en meublé

(graphique 18 et tableau 30)

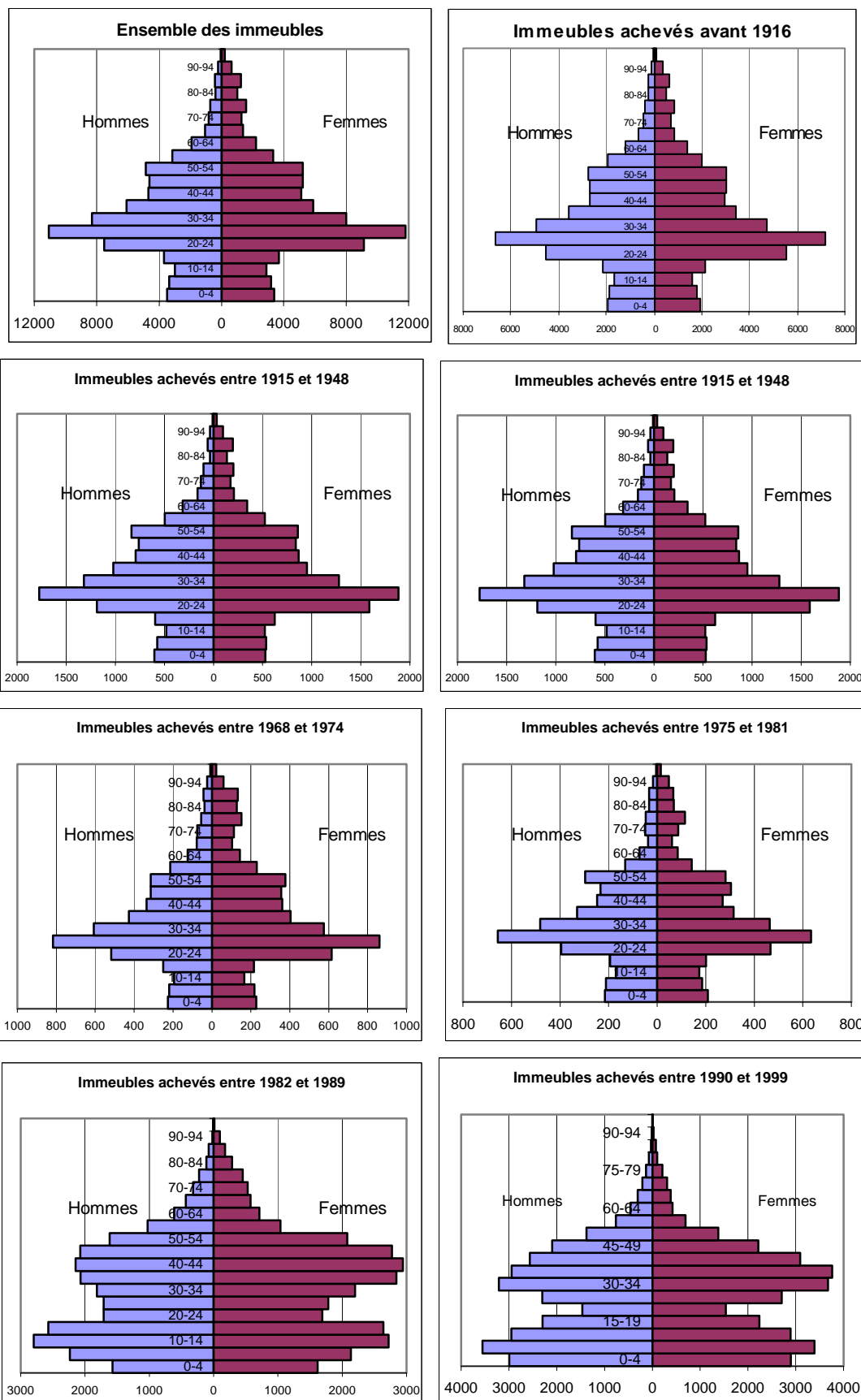
Les pyramides des ménages en meublé ne varient pas sensiblement selon l'ancienneté du logement, ce qui s'explique, comme chez les locataires du privé et chez les logés gratuitement, par leur fort turn-over. Ce turn-over est cependant à relativiser pour la population maghrébine, essentiellement masculine, issue de l'immigration ouvrière, dont il a été question plus haut. Sa présence est décelable dans la pyramide des logements achevés entre 1915 et 1948 et, dans une moindre mesure dans celle des logements achevés entre 1949 et 1967, par une sur-représentation très nette des hommes, en particulier dans la classe d'âge 50-54 ans. On peut noter également que la pyramide des logements de la période 1982-1989 comporte un peu plus d'enfants que les autres, ce qui est lié au fait que les logements y comportent 1,9 pièce en moyenne contre 1,4 pour l'ensemble des autres périodes. Mais cette différence est, là encore plus, à relativiser, car les logements en question ne représentent que 1 % du total de cette catégorie.

Tableau 30

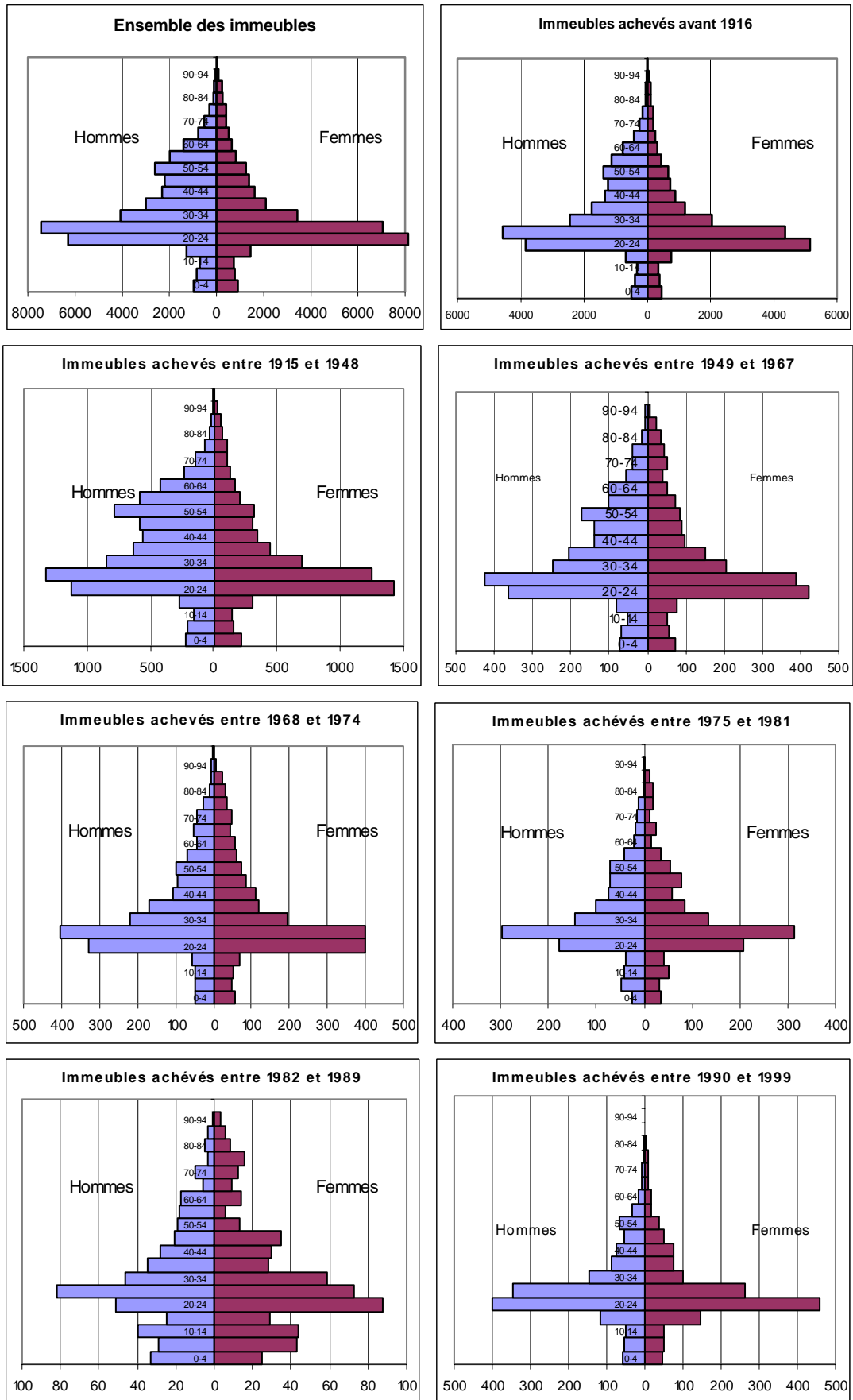
Paris. Recensement 1999. Répartition par grand groupe d'âges, en pourcentages, de la population des ménages locataires en meublé, des logements de chaque période, et âge moyen correspondant

Période d'achèvement de l'immeuble	Grand groupe d'âges				ensemble	Age moyen
	Jeunes 0-19 ans	Jeunes adultes 20-39 ans	Adultes seniors 40-64 ans	Personnes âgées 65 ans ou +		
Avant 1915	9,7	63,4	22,3	4,6	100,0	40,3
1916 - 1948	11,4	52,6	29,1	6,9	100,0	42,8
1949 - 1967	12,2	55,5	24,1	8,2	100,0	43,9
1968 - 1974	11,3	58,7	21,0	9,0	100,0	41,4
1975 - 1981	12,8	60,1	21,5	5,6	100,0	38,2
1982 - 1989	26,5	45,6	19,8	8,1	100,0	32,7
1990 - 1999	19,4	63,9	14,8	1,9	100,0	28,6
Ensemble	11,1	60,0	23,4	5,5	100,0	34,0

Graphique 17. Paris. Recensement 1999. Répartition par sexe et âge de la population des ménages logés gratuitement selon l'ancienneté de l'immeuble (Groupe 0-4 ans incomplet)



Graphique 18. Paris. Recensement 1999. Répartition par sexe et âge de la population des ménages locataires en meublé selon l'ancienneté de l'immeuble (Groupe 0-4 ans incomplet)



VI. – Les ménages selon la catégorie socio-professionnelle, en 1999¹¹

A) Répartition en PCS selon le statut d'occupation

Pour le classement social et économique des ménages nous prenons en compte la catégorie socio-professionnelle de la personne de référence. Cette catégorie est celle de la nomenclature PCS de l'Insee (annexe). Nous ne retenons ici que le niveau le plus agrégé, qui comprend 8 groupes. Le tableau 31 donne la répartition en pourcentage des ménages parisiens selon ces groupes, comparée à celles de la France et de l'Ile-de-France.

Tableau 31. France, Ile-de-France et Paris. Recensement 1999.
Répartition en pourcentage des ménages selon la catégorie socio-professionnelle de la personne de référence

Catégorie socio-professionnelle	France	Ile-de-France	Paris
Agriculteurs exploitants	1,6	0,1	0,0
Artis., com. et chefs d'ent.	5,0	4,8	4,8
Cadres et prof. intel. sup.	9,6	18,3	25,9
Professions intermédiaires	14,1	17,1	15,1
Employés	11,5	14,6	13,5
Ouvriers	19,4	14,8	7,6
Retraités	30,0	23,5	22,3
Autres sans activité prof.	8,8	6,8	10,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Avant de voir les différences de structure sociale des ménages où la personne de référence est active, on peut remarquer que les ménages de retraités sont moins nombreux à Paris et en Ile-de-France que dans l'ensemble du pays, conséquence de la relative jeunesse de la population de la Capitale et de sa région. Par contre, les autres ménages où la personne de référence est inactive, c'est-à-dire est étudiante ou n'a jamais travaillé, sont plus nombreux à Paris qu'en France et en Ile-de-France, conséquence de la forte présence étudiante dans la Capitale. Les pourcentages de ces deux groupes d'inactifs, retraités et autres, renseignent davantage sur les différences de structure par âge que sur celles de structure sociale. Afin de mieux mettre celle-ci en évidence, le tableau 32 et le graphique 19 présentent ces mêmes répartitions pour les seuls ménages d'actifs.

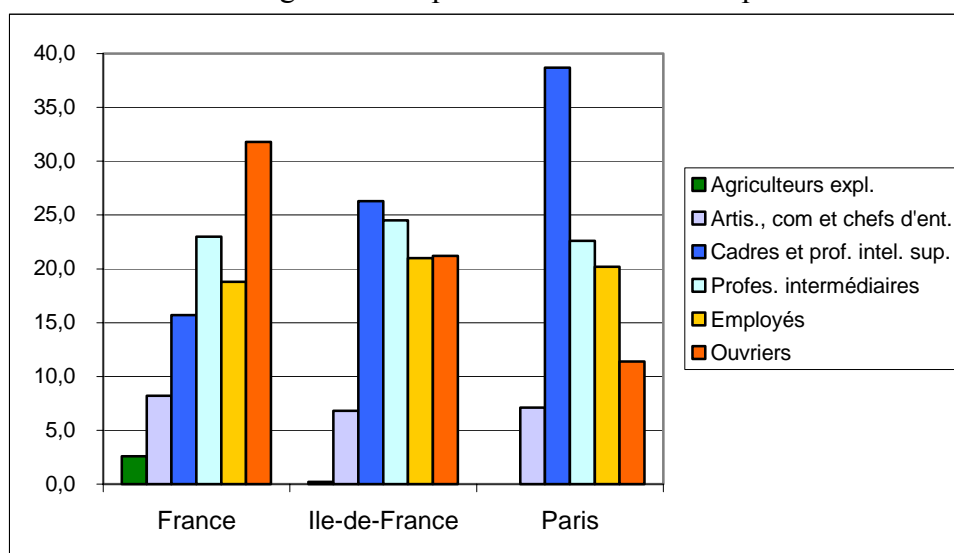
La structure sociale des ménages actifs parisiens diffère très sensiblement de celle de l'ensemble du pays, celle de l'Ile-de-France se situant entre les deux. En France, les « non cadres », à savoir, les ouvriers et les employés, sont plus nombreux que les « cadres », à savoir les cadres et professions intellectuelles supérieures (les « cadres supérieurs ») et les professions intermédiaires (les « cadres moyens »). A Paris, la pyramide sociale est inversée. Ce sont les cadres supérieurs qui sont de loin les plus nombreux, ils sont suivis des cadres moyens. Arrivent ensuite les employés et, enfin, les ouvriers.

¹¹ Les données de cette partie, contrairement aux autres, proviennent d'une exploitation par sondage, d'où des différences dans le nombre total de ménages : 1 110 602 ménages contre 1 110 912 dans l'exploitation exhaustive.

Tableau 32. France, Ile-de-France et Paris. Recensement 1999.
Répartition en pourcentages des ménages dont la personne de référence est active
selon la catégorie socio-professionnelle de cette personne

Catégorie socio-professionnelle	France	Ile-de-France	Paris
Agriculteurs exploitants	2,6	0,2	0,0
Artis., com. et chefs d'ent.	8,2	6,8	7,1
Cadres et prof. intel. sup.	15,7	26,3	38,7
Professions intermédiaires	23,0	24,5	22,6
Employés	18,8	21,0	20,2
Ouvriers	31,8	21,2	11,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Cadres + Profes. Intermédi.	38,7	50,8	61,3
Ouvriers + Employés	50,6	42,2	31,6

Graphique 19. France, Ile-de-France et Paris. Recensement 1999.
Répartition en pourcentage des ménages dont la personne de référence est active
selon la catégorie socio-professionnelle de cette personne



Le tableau 33 donne la répartition des ménages parisiens selon la PCS, pour chacun des statuts d'occupation. Le groupe des retraités est très inégalement présent dans ces différents statuts. Son pourcentage est très fort chez les propriétaires et chez les locataires du secteur social, beaucoup plus modeste chez les locataires du secteur privé et chez les locataires en meublé et extrêmement faible chez les logés. Ces différences traduisent le fait que les occupants des ménages des deux premiers statuts sont nettement plus âgés que ceux des trois autres (*supra*) et que le logement gratuit est souvent subordonné à l'activité. Quant aux autres inactifs, leur pourcentage est trois à quatre fois plus élevé chez les locataires en meublé que chez les ménages des quatre autres statuts. Ceci résulte de ce que ce type de statut correspond beaucoup mieux que les autres aux étudiants ou aux personnes à la recherche de leur premier emploi.

Tableau 33. Paris. Recensement 1999. Répartition des ménages de chaque statut d'occupation, nombres et pourcentages, selon la catégorie socio-professionnelle de la personne de référence

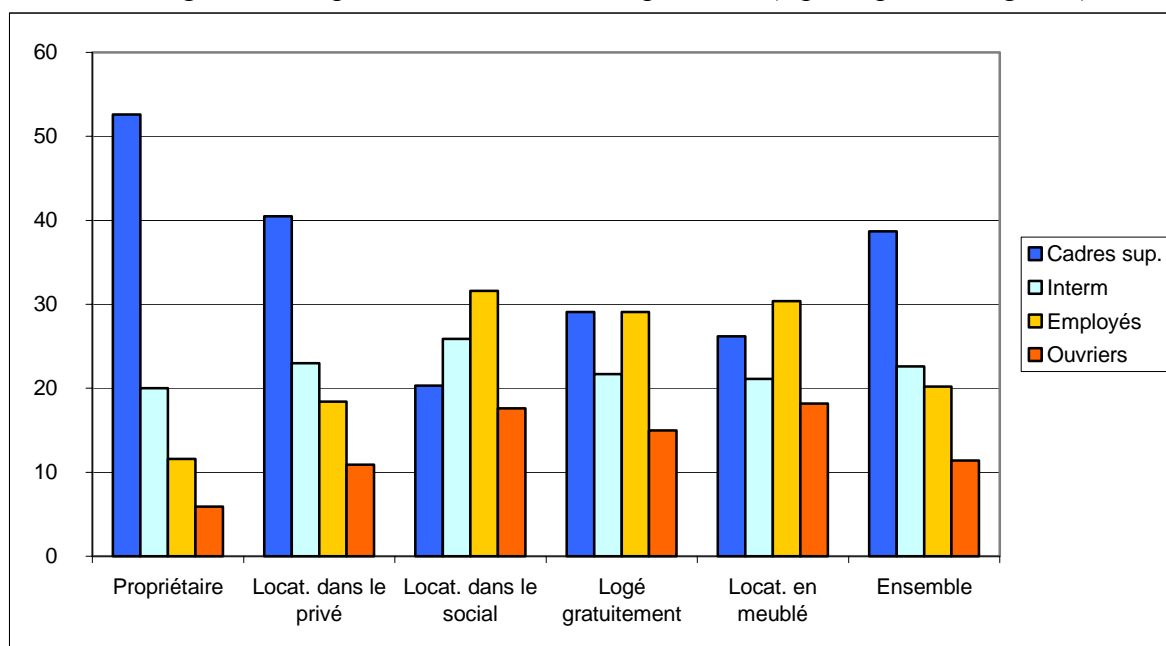
Catégorie socio-professionnelle	Statut d'occupation					Ensemble
	Propriétaire	Locataire secteur privé	Locataire secteur social	Logé gratuitement	Locataire en meublé	
Agriculteurs exploitants	101 0,0 %	64 0,0 %	8 0,0 %	16 0,0 %	4 0,0 %	193 0,0 %
Artisans, Commerçants et chefs d'entreprise.	18 302 5,6 %	24 811 5,3 %	5 602 3,0 %	2 957 4,6 %	1 327 2,6 %	52 999 4,8 %
Cadres et professions intellectuelles supérieures.	97 876 29,8 %	139 343 30,0 %	24 706 13,3 %	16 912 27,3 %	8 533 16,6 %	287 370 25,9 %
Professions intermédiaires	37 198 11,3 %	79 355 17,1 %	31 572 17,1 %	12 595 19,7 %	6 888 13,3 %	167 608 15,1 %
Employés	21 610 6,6 %	63 381 13,6 %	38 545 20,8 %	16 916 24,9 %	9 912 19,3 %	150 364 13,5 %
Ouvriers	10 860 3,3 %	37 470 8,1 %	21 379 11,6 %	8 732 13,9 %	5 948 11,6 %	84 389 7,6 %
Retraités	118 564 36,0 %	67 014 14,4 %	50 517 27,3 %	8 094 0,6 %	3 861 7,5 %	248 050 22,3 %
Autres personnes sans activité professionnelle.	24 374 7,4 %	53 175 11,5 %	12 854 6,9 %	14 257 9,0 %	14 969 29,1 %	119 629 10,8 %
Ensemble	328 885 100,0 %	464 613 100,0 %	185 183 100,0 %	80 479 100,0 %	51 442 100,0 %	1 110 602 100,0 %

le tableau 34 et le graphique 20 reprennent les pourcentages précédents, mais calculés sur les seuls ménages où la personne de référence est active. Cette répartition n'est pas la même selon le statut d'occupation. Ce sont les propriétaires qui présentent la structure sociale la plus élevée, avec le plus de cadres supérieurs et le moins d'ouvriers. Ils sont suivis par les locataires du secteur privé, avec une structure sociale, où les cadres supérieurs sont toujours majoritaires, plus proche de l'ensemble. Viennent ensuite les logés gratuitement, parmi lesquels les cadres supérieurs (des jeunes issus de milieux favorisés habitant dans des logements de famille) sont aussi nombreux que les employés (dont les concierges et autres personnels de services directs aux particuliers). Ils sont suivis par les locataires en meublé, chez qui les employés tiennent la première place. Arrivent enfin les locataires du secteur social où les employés sont également majoritaires mais où les cadres supérieurs sont moins nombreux. Peut-être se serait-on attendu à voir les ouvriers en première place dans ce groupe, or, leur pourcentage y est inférieur à celui des employés, à celui des cadres moyens et à celui des cadres supérieurs ! A ce propos, plusieurs remarques s'imposent. L'habitat social en question, en dépit des intitulés des tableaux officiels du recensement, n'est pas limité aux logements HLM, mais comprend aussi tous les autres logements sociaux, qui représentent un bon quart de cet ensemble (*supra*), lesquels s'adressent aux catégories sociales intermédiaires. Un occupant d'un logement social qui est cadre peut avoir été non cadre au moment de l'entrée dans ce logement. Enfin, la catégorie des employés, qui est censée être plus favorisée que celle des ouvriers, comprend des sous catégories qui ne le sont pas plus, voire moins, en particulier les personnels des services. Or, tous ces non cadres, employés et ouvriers, représentent environ la moitié des ménages dans cette catégorie, alors qu'ils représentent beaucoup moins dans les autres (à l'exception des ménages en meublé).

Tableau 34. Paris. Recensement 1999. Répartition en pourcentages des ménages avec personne de référence active de chaque statut d'occupation, selon la catégorie socio-professionnelle de la personne de référence

Catégorie socio-professionnelle	Statut d'occupation					Ensemble
	Propriétaire	Locataire secteur privé	Locataire secteur social	Logé gratuitement	Locataire en meublé	
Agriculteurs exploitants	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Artis. com. et chefs d'ent.	9,8	7,2	4,6	5,1	4,1	7,1
Cadres et prof. Intel. sup.	52,6	40,5	20,3	29,1	26,2	38,7
Professions intermédiaires	20,0	23,0	25,9	21,7	21,1	22,6
Employés	11,6	18,4	31,6	29,1	30,4	20,2
Ouvriers	5,9	10,9	17,6	15,0	18,2	11,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Cadres + Profes. Interm.	72,6	63,5	46,2	50,8	47,3	61,3
Ouvriers + Employés	17,5	29,3	49,2	44,1	48,6	31,6

Graphique 20. Paris. Recensement 1999. Répartition en pourcentage des ménages avec personne de référence active de chaque statut d'occupation, selon la catégorie socio-professionnelle de cette personne (4 principales catégories)



B) Différences de la répartition en PCS selon les générations

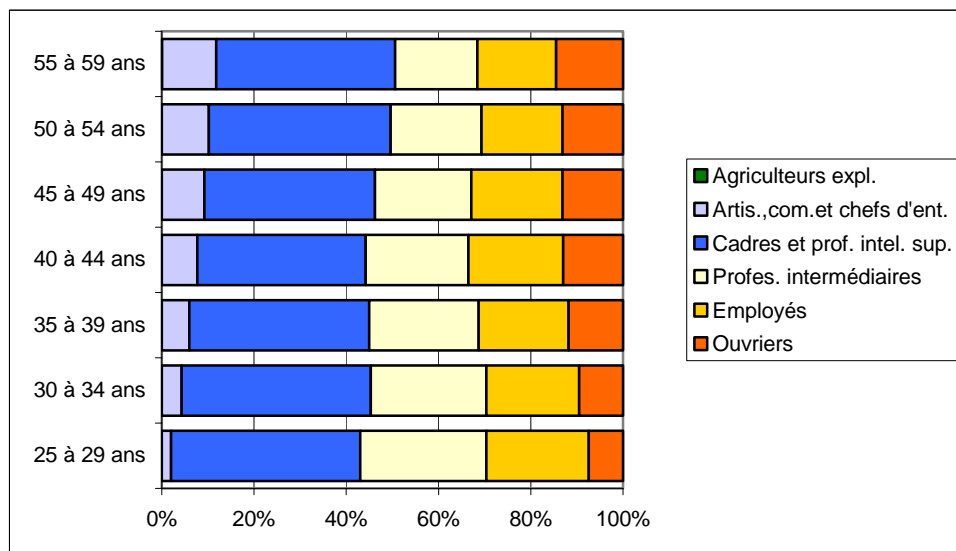
Le tableau 35 et le graphique 21 présentent la répartition par PCS des ménages avec personne de référence active pour chacun des groupes d'âges où ces personnes sont majoritaires, soit de 25-29 ans à 60-64 ans¹². Le groupe le plus âgé correspond aux générations 1940-44 (les seniors), le plus jeune, aux générations 1970-74 (les juniors). La différence la plus remarquable entre ces deux groupes concerne la proportion des artisans, qui est de 11,7 % chez les seniors et de 2 % chez les juniors, soit un rapport de 1 à 6. Une autre différence moins spectaculaire concerne les ouvriers : leur part est de 14,5 % chez les seniors et de 7,4 % chez les juniors, soit un rapport de 1 à 2. Les différences sont variables pour les autres groupes : très modérée chez les cadres supérieurs, 39 % chez les seniors contre 41% chez les juniors ; très sensible chez les employés (17 % chez les seniors contre 22% chez les juniors), et parmi les professions intermédiaires (18 % chez les seniors contre 27% chez les juniors). Si l'on regroupe les quatre catégories principales, comme précédemment, entre cadres et non cadres, les évolutions sont moins contrastées, puisque la proportion des ménages cadres passe de 56,6 % à 68,5 %, soit un écart de 11,9 points au profit des juniors, et celle des ménages non cadres, de 31,6 % à 29,6 %, soit un écart de 2 points au profit des seniors. Ces chiffres renvoient au phénomène de montée sociale observés depuis une trentaine d'années à Paris, évolution d'ailleurs sous-estimée, car un certain nombre de ménages jeunes peuvent encore, en vieillissant, s'élever socialement : passer d'employé à cadre moyen ou de cadre moyen à cadre supérieur.

Tableau 35. Paris. Recensement 1999. Répartition en pourcentages des ménages avec personne de référence active, de chaque groupe d'âges de 25-29 ans à 55-59 ans, selon la catégorie socio-professionnelle de cette personne

Groupe d'âges	Catégorie socio-professionnelle						
	Agriculteurs exploitants	Artis. com. et chefs d'entreprise	Cadres et prof. intel. Supérieures.	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble
25-29	0,0	2,0	41,0	27,4	22,2	7,4	100,0
30-34	0,0	4,3	41,0	25,1	20,1	9,5	100,0
35-39	0,0	6,0	39,0	23,7	19,5	11,8	100,0
40-44	0,0	7,7	36,5	22,3	20,5	13,0	100,0
45-49	0,0	9,2	37,0	20,9	19,8	13,1	100,0
50-54	0,0	10,2	39,4	19,7	17,6	13,1	100,0
55-59	0,1	11,7	38,8	17,8	17,1	14,5	100,0
Ensemble	0,0	6,8	39,2	22,9	19,7	11,4	100,0

¹² A 20-24 ans les personnes de référence actives représentent moins de 40 % de l'ensemble, idem à 60-64 ans.

Graphique 21. Paris. Recensement 1999. Répartition en pourcentages des ménages avec personne de référence active, de chaque groupe d'âges de 25-29 ans à 55-59 ans, selon la catégorie socio-professionnelle de cette personne



Dans le tableau 36 on a fait figurer la part des cadres et celle des non cadres pour chacun des statuts d'occupation dans les deux groupes de générations extrêmes (juniors et seniors). Chez les propriétaires, les ménages cadres représentent plus des deux tiers dans les générations 1940-44, ils sont près des trois quarts dans les générations 1970-74. Il ne faut pas trop s'attacher ici sur la part plus élevée des non cadres chez les juniors. En effet, des générations 1940-44 aux générations 1965-69, cette proportion est semblable. Chez les locataires du secteur social, la part des non cadres est relativement identique d'une génération à l'autre, mais celle des cadres est de 4 points plus élevée chez les juniors que chez les seniors. La différence est beaucoup plus marquée dans le locatif privé, dont les ménages représentent, rappelons-le, plus de 40 % de l'ensemble. Ici la proportion des cadres est d'un tiers plus élevée chez les juniors et celle des non cadres est d'un cinquième plus faible. Cet « embourgeoisement » se retrouve dans les deux autres catégories, chez les logés et chez les locataires en meublé, mais de manière beaucoup plus marquée. La part des cadres est deux fois plus élevée dans les générations les plus récentes et celle des non cadres est de 40 à 45 % plus faible. Mais ces deux catégories de ménages sont minoritaires.

Tableau 36. Paris. Recensement 1999.

Part de « ménages cadres » (avec personnes de référence cadres et professions intellectuelles supérieures ou de professions intermédiaires) et part de « ménages non cadres » (avec personnes de référence employés ou ouvriers), des ménages de chaque statut d'occupation, entre les générations 1940-44 (55-59 ans en 1999) et les générations 1970-74 (25-29 ans en 1999)

Génération	Statut d'occupation					
	Propriétaire	Locataire secteur privé	Locataire secteur social	Logé gratuitement	Locataire en meublé	Ensemble
Ménages cadres						
1940-44	69,5	54,1	43,8	34,1	28,7	56,6
1970-74	73,5	72,5	47,7	65,9	61,0	68,4
Ménages non cadres						
1940-44	17,7	31,3	49,9	58,4	62,0	31,6
1970-74	22,9	25,8	50,9	32,0	37,5	29,6

VII. – Population des ménages par secteur géographique, en 1999

Nous considérons ici les cinq secteurs définis par l'Apur, que nous nommons, selon leur position géographique dans Paris : Centre-nord&ouest, Centre-est&sud, Sud-est, Croissant-ouest et Nord-est (tableau 37).

Tableau 37
Paris. Composition des secteurs géographiques

Secteur	Composition (arrondissements)
Centre-nord&ouest	1 ^{er} , 2 ^{ème} , 8 ^{ème} et 9 ^{ème}
Centre-est&sud	3 ^{ème} , 4 ^{ème} , 5 ^{ème} , 6 ^{ème} et 7 ^{ème}
Sud-est	12 ^{ème} et 13 ^{ème}
Croissant-ouest	14 ^{ème} , 15 ^{ème} , 16 ^{ème} et 17 ^{ème}
Nord-est	10 ^{ème} , 11 ^{ème} , 18 ^{ème} , 19 ^{ème} et 20 ^{ème}
Paris	Tous

A) Statut d'occupation, taille des ménages, taille des logements

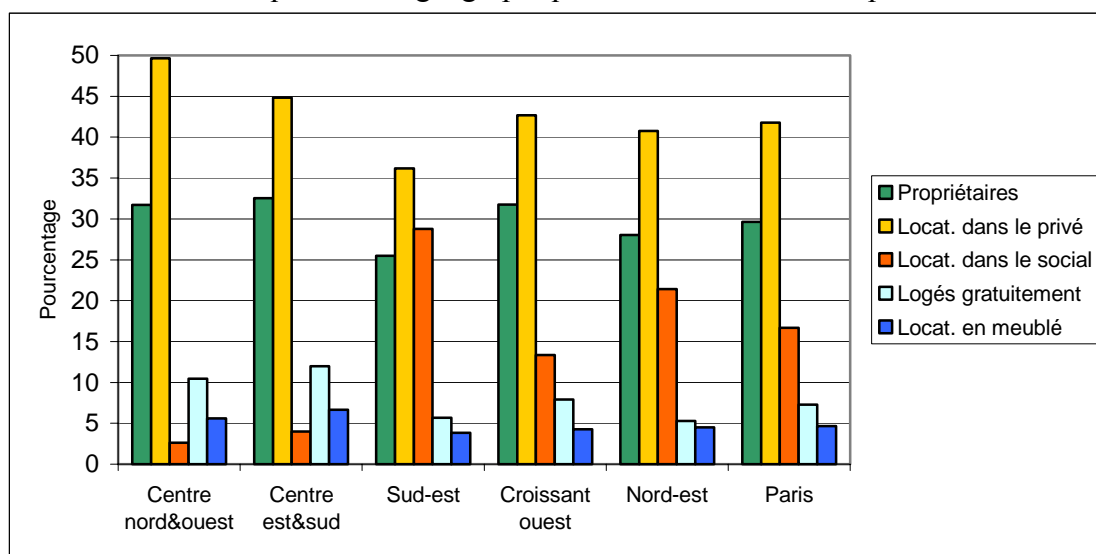
Le tableau 38 et le graphique 22 présentent la répartition des ménages selon le statut d'occupation dans chaque secteur géographique. Celle-ci varie sensiblement d'un secteur à l'autre, la différence la plus importante concernant le pourcentage de ménages locataires dans le secteur social. Ceux-ci sont très présents dans le Sud-est, où ils représentent 28,8 % de l'ensemble, et dans le Nord-est, avec 21,4 %, moyennement dans le Croissant-ouest, avec 13,3 %, et très peu dans les deux quartiers centraux, 2,6 % dans le Centre-nord&ouest et 4,0 % dans le Centre-est&sud. A l'inverse, ces quartiers centraux comportent le plus de ménages locataires dans le secteur privé ainsi que de ménages logés gratuitement, avec 60,1 % pour l'ensemble de ces deux catégories dans le Centre-nord&ouest et 56,8 % dans le Centre-est&sud, contre 46,1 % dans le Nord-est, 41,9 % dans le Sud-est et une valeur intermédiaire, 50,6 % dans le Croissant-ouest

Tableau 38

Paris. Recensement 1999. Répartition des ménages selon le secteur et le statut d'occupation, et répartition en pourcentages des ménages de chaque secteur selon le statut d'occupation

Statut d'occupation	Secteur géographique					
	Centre-nord&ouest	Centre-est&sud	Sud-est	Croissant-ouest	Nord-est	Paris
Propriétaire	22 629 31,7 %	40 797 32,5 %	39 914 25,5 %	114 122 31,8 %	111 651 28,0 %	329 113 29,6 %
Locataire secteur privé	35 413 49,6 %	56 210 44,8 %	56 613 36,2 %	153 348 42,7 %	162 382 40,8 %	463 966 41,8 %
Locataire secteur social	1 868 2,6 %	5 032 4,0 %	45 036 28,8 %	47 979 13,3 %	85 413 21,4 %	185 328 16,7 %
Logé gratuitement	7 456 10,5 %	15 041 12,0 %	8 897 5,7 %	28 390 7,9 %	21 081 5,3 %	80 865 7,3 %
Locataire en meublé	3 988 5,6 %	8 329 6,7 %	6 013 3,8 %	15 387 4,3 %	17 923 4,5 %	51 640 4,6 %
Ensemble	71 354 100,0 %	125 409 100,0 %	156 473 100,0 %	359 226 100,0 %	398 450 100,0 %	1 110 912 100,0 %

Graphique 22
Paris. Recensement 1999. Répartition en pourcentage des ménages
de chaque secteur géographique selon le statut d'occupation



Comme les ménages du locatif social comportent plus de membres que les autres (tableau 40), il est logique que les secteurs où ces ménages sont les plus fréquents, les deux secteurs de l'est, aient des tailles moyennes de ménage plus élevées que ceux où ils sont beaucoup plus rares, les deux secteurs du centre. Cela étant, cette taille moyenne du ménage pour une même catégorie n'est pas constante d'un secteur à l'autre.

On peut noter en particulier que les ménages du Centre-est&sud présentent, quel que soit le statut d'occupation, des tailles plus faibles que ceux du Centre-nord&est, ce qui explique que, malgré une répartition des ménages par statut assez proche, les ménages du Centre-nord&est présentent une taille moyenne générale nettement plus faible que celle des ménages du Centre-est&sud. Ces différences ne sont pas liées au logement, dont les tailles en nombre de pièces, pour les différents statuts d'occupation, sont très proches. Si les ménages du Centre-est&sud sont plus au large que ceux du Centre-nord&ouest (tableau 42), c'est que la répartition des ménages par type n'est pas la même dans les deux secteurs (*infra*).

On constate aussi que la taille moyenne des ménages du locatif social varie sensiblement d'un secteur géographique à l'autre. Elle est la plus forte dans les deux secteurs de l'est : 2,34 personnes dans le Nord-est et 2,13 dans le Sud-est, et la plus faible dans les deux secteurs centraux : 1,96 dans le Centre-nord&ouest et 1,79 dans le Centre-est&sud, le Croissant-ouest étant encore une fois dans une position moyenne avec 2,06 personnes. Ici par contre, cette différence a à voir avec les tailles des logements. Ceux-ci sont plus grands dans les secteurs périphériques (tableau 42 et graphique 25), où ils comportent plus de 2,7 pièces, contre 2,4 environ dans les secteurs centraux. On a vu plus haut que les logements sociaux de l'après-guerre étaient nettement plus grands que ceux de l'avant-guerre (tableau 8). Or, les logements des secteurs périphériques datent principalement de l'après-guerre, ceux des secteurs centraux, de l'avant-guerre (tableau 41).

Tableau 39
Paris. Recensement 1999. Répartition de la population des ménages
de chaque secteur géographique selon le statut d'occupation

Statut d'occupation	Secteur géographique					
	Centre-Nord&ouest	Centre est&sud	Sud-est	Croissant-ouest	Nord-est	Paris
Propriétaire	44 502	76 711	75 802	219 884	208 397	625 296
Locataire secteur privé	62 810	96 180	101 462	272 930	296 202	829 584
Locataire secteur social	3 656	9 138	95 983	99 026	200 289	408 092
Logé gratuitement	14 311	26 894	16 244	51 093	37 199	145 741
Locataire en meublé	5 182	10 299	7 847	19 998	25 767	69 093
Ensemble	130 461	219 222	297 338	662 931	767 854	2 077 806

Tableau 40
Paris. Recensement 1999. Nombre moyen de personnes des ménages
de chaque secteur géographique selon le statut d'occupation

Statut d'occupation	Secteur géographique					
	Centre-nord&ouest	Centre-est&sud	Sud-est	Croissant-ouest	Nord-est	Paris
Propriétaire	1,97	1,88	1,90	1,93	1,87	1,90
Locataire secteur privé	1,77	1,71	1,79	1,78	1,82	1,79
Locataire secteur social	1,96	1,82	2,13	2,06	2,34	2,20
Logé gratuitement	1,92	1,79	1,83	1,80	1,76	1,80
Locataire en meublé	1,30	1,24	1,31	1,30	1,44	1,34
Ensemble	1,83	1,75	1,90	1,85	1,93	1,87

Graphique 23
Paris. Recensement 1999. Nombre moyen de personnes des ménages
de chaque secteur géographique selon le statut d'occupation

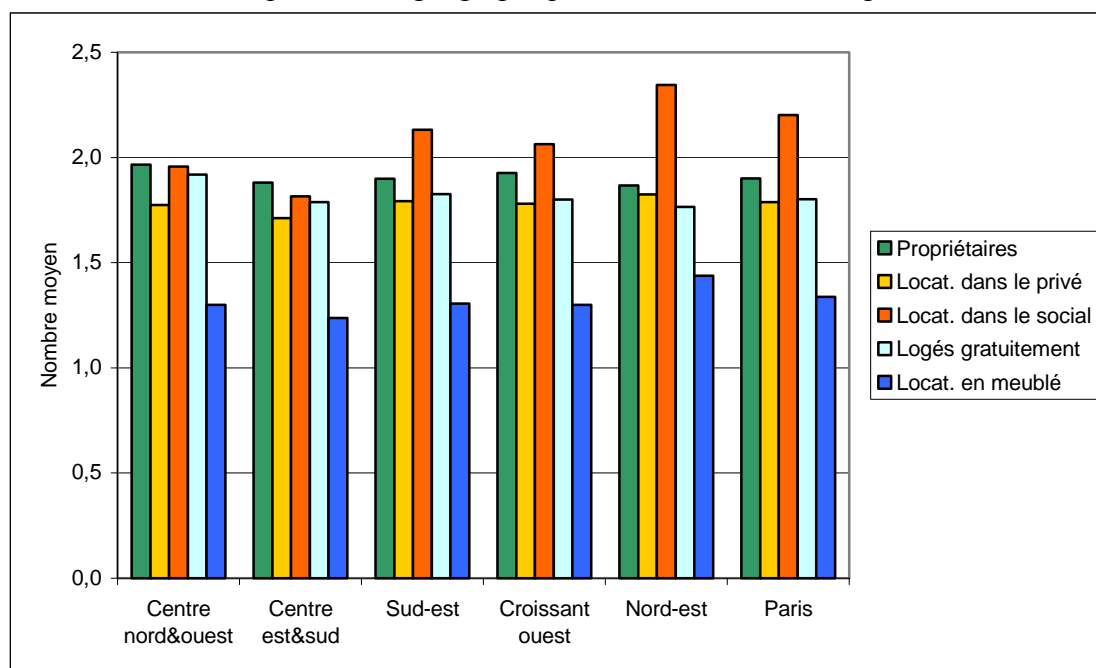


Tableau 41

Paris. Recensement 1999. Répartition des ménages locataires dans le social de chaque secteur géographique selon la période d'achèvement de l'immeuble, nombres et pourcentages

Période d'achèvement de l'immeuble	Secteur géographique					
	Centre-nord&ouest	Centre-est&sud	Sud-est	Croissant-ouest	Nord-est	Paris
Avant 1948	1 246 66,7 %	2 684 53,3 %	14 764 32,8 %	19 334 40,3 %	23 374 33,2 %	66 402 35,8 %
1949-1999	622 33,3 %	2 348 46,7 %	30 272 67,2 %	28 645 59,7 %	57 039 66,8 %	118 926 64,2 %
Ensemble	1 868 100 %	5 032 100 %	45 036 100 %	47 979 100 %	85 413 100 %	1 110 912 100 %

Graphique 24

Paris. Recensement 1999. Répartition en pourcentage des ménages locataires dans le social de chaque secteur géographique selon la période d'achèvement de l'immeuble

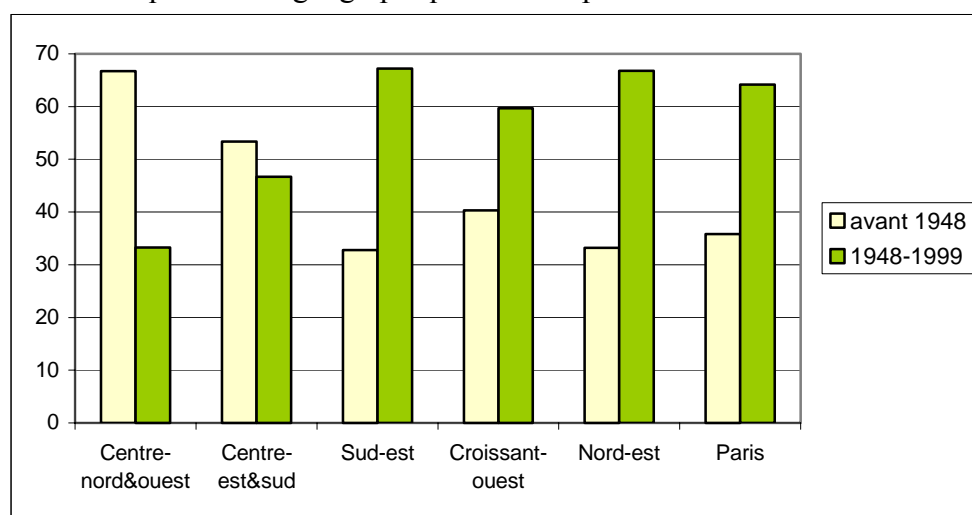


Tableau 42

Paris. Recensement 1999. Nombre moyen de pièces des résidences principales de chaque secteur selon le statut d'occupation

Statut d'occupation	Secteur géographique					
	Centre-nord&ouest	Centre-est&sud	Sud-est	Croissant-ouest	Nord-est	Paris
Propriétaire	3,36	3,37	2,98	3,32	2,77	3,10
Locataire secteur privé	2,42	2,38	2,19	2,34	2,07	2,24
Locataire secteur social	2,37	2,44	2,75	2,73	2,72	2,72
Logé gratuitement	2,25	2,27	2,33	2,27	2,16	2,25
Locataire en meublé	1,42	1,44	1,38	1,44	1,38	1,41
Ensemble	2,64	2,63	2,53	2,66	2,38	2,54

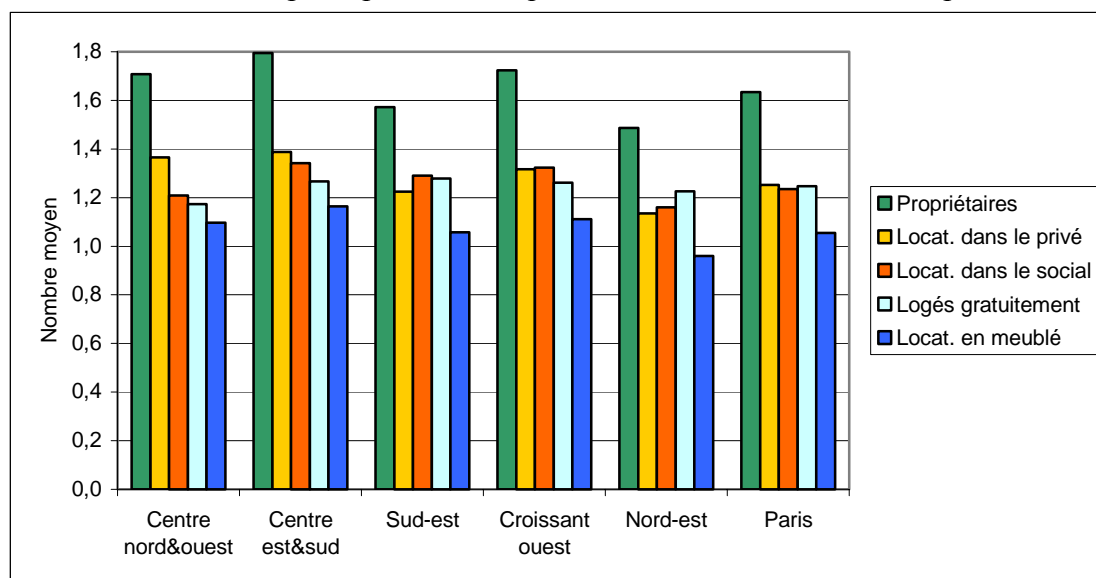
Tableau 43

Paris. Recensement 1999. Nombre moyen de pièces par occupant des résidences principales de chaque secteur selon le statut d'occupation

Statut d'occupation	Secteur géographique					
	Centre-nord&ouest	Centre-est&sud	Sud-est	Croissant-ouest	Nord-est	Paris
Propriétaire	1,71	1,79	1,57	1,72	1,49	1,63
Locataire secteur privé	1,37	1,39	1,22	1,32	1,13	1,25
Locataire secteur social	1,21	1,34	1,29	1,32	1,16	1,26
Logé gratuitement	1,17	1,27	1,28	1,26	1,23	1,25
Locataire en meublé	1,10	1,16	1,06	1,11	0,96	1,06
Ensemble	1,45	1,50	1,33	1,44	1,24	1,39

Graphique 27

Paris. Recensement 1999. Nombre moyen de pièces par occupant des résidences principales de chaque secteur selon le statut d'occupation



B) Composition des ménages¹³

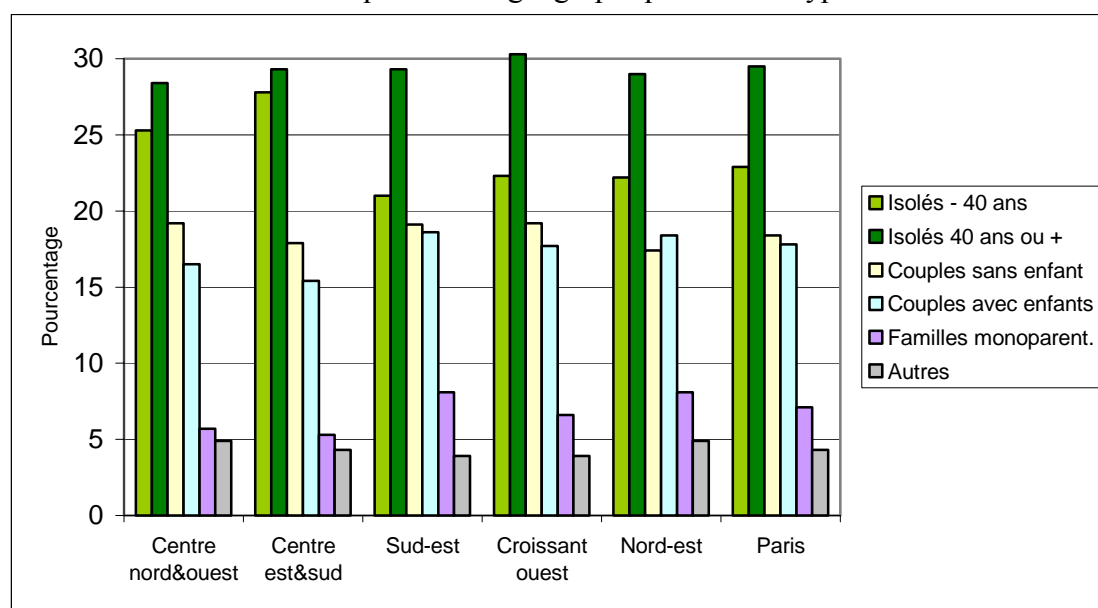
Le tableau 44 et le graphique 28 présentent la répartition des ménages par type dans chacun des secteurs. La différence la plus importante se situe entre les secteurs de l'est et ceux du centre. C'est dans l'est que l'on a proportionnellement le plus de familles et le moins d'isolés, et vice versa dans le centre, l'ouest présentant une situation intermédiaire. On a ici l'explication des différences d'occupation des logements mises en évidence plus haut. Les deux secteurs centraux présentent également une différence entre eux. Il y a plus d'isolés, surtout d'isolés de moins de 40 ans, et moins de familles dans le Centre-est&sud que dans le Centre-nord& ouest. Nous avons là l'explication de la moindre occupation des logements dans le premier de ces secteurs. Rappelons que celui-ci inclut le quartier latin, ce qui n'est probablement pas sans lien avec le fort pourcentage d'isolés jeunes.

¹³ Les données de cette partie, contrairement aux autres, proviennent d'une exploitation par sondage, d'où des différences dans le nombre total de ménages : 1 110 602 ménages contre 1 110 912 dans l'exploitation exhaustive.

Tableau 44
Paris 1999. Répartition en pourcentages des ménages
de chaque secteur géographique selon le type

Type de ménage	Secteur géographique					
	Centre-nord&ouest	Centre-est&sud	Sud-est	Croissant-ouest	Nord-est	Paris
Isolés	53,7	57,1	50,3	52,6	51,2	52,4
Moins de 40 ans	25,3	27,8	21,0	22,3	22,2	22,9
40 ans ou +	28,4	29,3	29,3	30,3	29,0	29,5
Couples sans enfant	19,2	17,9	19,1	19,2	17,4	18,4
Familles avec enfants	22,2	20,7	26,7	24,3	26,5	24,9
Couples avec enfants	16,5	15,4	18,6	17,7	18,4	17,8
Familles monoparentales	5,7	5,3	8,1	6,6	8,1	7,1
Autres ménages	4,9	4,3	3,9	3,9	4,9	4,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Graphique 28
Paris 1999. Répartition en pourcentages des ménages
de chaque secteur géographique selon le type



Nous avons déjà indiqué que nous ne disposons pas de la répartition des ménages par type selon le statut d'occupation. On peut néanmoins regarder ce qu'il en est de la proportion des ménages d'isolés, puisque celle-ci peut aussi être obtenue par la simple statistique des ménages selon le nombre de membres¹⁴ (tableau 45 et graphique 29). C'est dans le locatif social que cette proportion varie le plus. Il y a beaucoup moins d'isolés dans l'est de la Capitale et particulièrement dans le secteur Nord-est que dans le centre. Ceci est sûrement lié en partie aux différences de taille de logement dont il a déjà été question.

¹⁴ La statistique des ménages selon le type demande une exploitation assez lourde, réalisée par l'Insee, puisqu'il faut regarder pour chaque ménage (sauf pour ceux d'une personne, évidemment) les relations entre les membres. C'est la raison pour laquelle on ne peut pas disposer du détail que l'on peut avoir pour les autres statistiques présentées ici, qui résultent d'exploitations beaucoup plus simples.

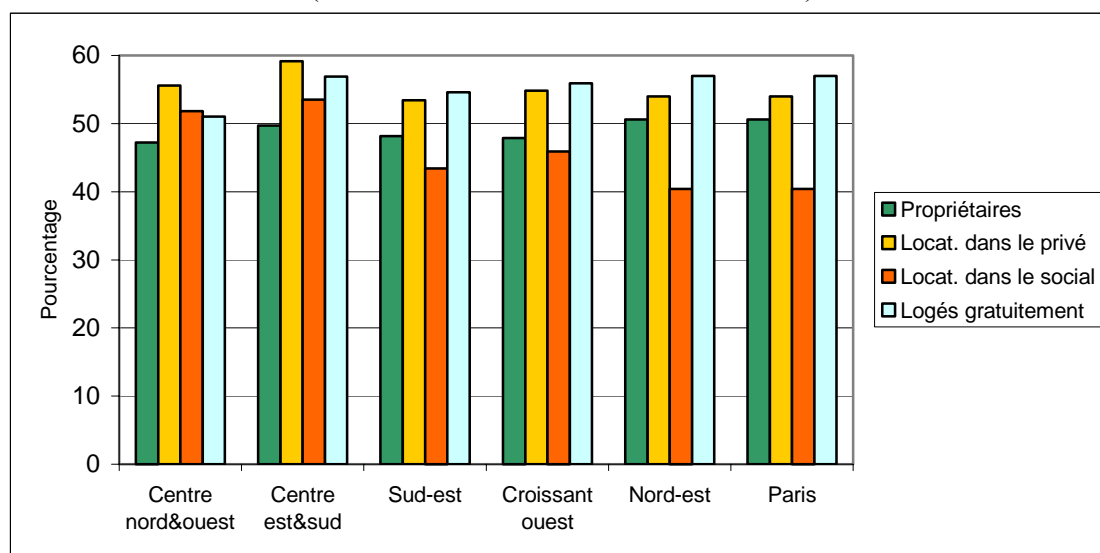
Tableau 45

Paris. Recensement 1999. Pourcentage de ménages d'une seule personne de chaque secteur géographique selon le statut d'occupation.

Statut d'occupation	Secteur					
	Centre-nord&ouest	Centre-est&sud	Sud-est	Croissant-ouest	Nord-est	Paris
Propriétaire	47,2	49,7	48,2	47,9	50,6	49,0
Locataire secteur privé	55,6	59,2	53,4	54,8	54,0	55,0
Locataire secteur social	51,8	53,5	43,4	45,9	40,4	43,0
Logé gratuitement	51,0	56,9	54,6	55,9	57,0	55,8
Locataire en meublé	79,5	82,4	80,2	79,9	74,6	78,5
Ensemble	53,7	57,1	50,3	52,6	51,2	52,4

Graphique 29

Paris. Recensement 1999. Pourcentage de ménages d'une seule personne des ménages de chaque secteur géographique selon le statut d'occupation (à l'exclusion des locataires en meublé).



Le tableau 46 présente la répartition des ménages de chaque secteur selon la taille, plus précisément selon les tailles 1, 2, 3 ou plus (voir aussi le graphique 27). On constate que les ménages de 3 personnes ou plus, qui sont pratiquement tous des ménages familiaux, sont les plus nombreux à l'est, surtout, dans le secteur Nord-est, et les moins nombreux dans le centre, surtout dans le Centre-est&sud. Ceci ne fait que confirmer les analyses précédentes, qui montrent que les personnes seules et les petits ménages ont tendance à se concentrer dans le centre de la Capitale et les ménages familiaux, dans la périphérie, surtout dans la périphérie est.

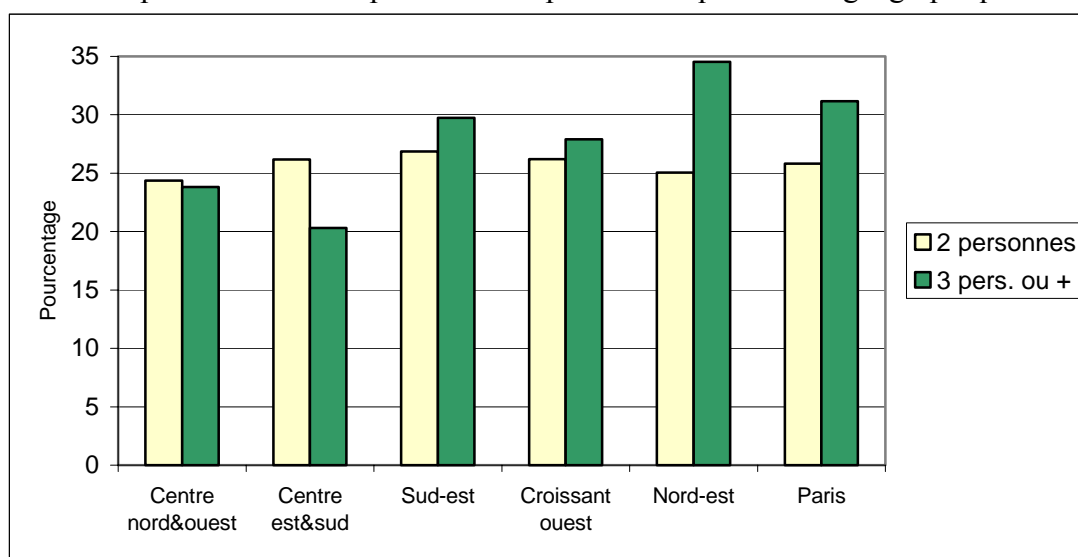
Tableau 46

Paris. Recensement 1999. Ménages locataires dans le social. Répartition en pourcentage selon le nombre de personnes du ménage de chaque secteur géographique.

Nombre de personnes	Secteur					
	Centre-nord&ouest	Centre-est&sud	Sud-est	Croissant-ouest	Nord-est	Paris
1 personne	51,8	53,5	43,4	45,9	40,4	43,0
2 personnes	24,4	26,2	26,9	26,2	25,1	25,8
3 personnes ou plus	23,8	20,3	29,7	27,9	34,5	31,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,00

Graphique 30

Paris. Recensement 1999. Ménages locataires dans le secteur social. Pourcentages de ménages de 2 personnes et de 3 personnes ou plus de chaque secteur géographique.



C) Les ménages selon la catégorie socio-professionnelle¹⁵

La répartition des ménages selon la PCS n'est évidemment pas la même selon le secteur géographique comme le montrent le tableau 47. En ce qui concerne les inactifs, la proportion des retraités varie assez peu, celle des autres inactifs présente d'importantes différences. Elle est nettement plus forte dans le Centre-est&sud, où elle est de 15,5 %, contre des valeurs proches de 10 % dans les quatre autres secteurs. Cette particularité est à mettre en lien avec la présence étudiante dans ce secteur, qui englobe le quartier latin, présence étudiante déjà mise en cause à propos du fort pourcentage de ménages unipersonnels dans ce même secteur.

Tableau 47. Paris. Recensement 1999. Répartition des ménages, nombres et pourcentages, de chaque secteur géographique selon la catégorie socio-professionnelle de la personne de référence

Catégorie socio-professionnelle	Secteur géographique					
	Centre-Nord&ouest	Centre est&sud	Sud-est	Croissant-ouest	Nord-est	Paris
Agriculteurs exploitants	32 0,0 %	28 0,0 %	4 0,0 %	89 0,0 %	40 0,0 %	193 0,0 %
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise.	4 704 6,6 %	7 304 5,8 %	5 552 3,6 %	18 422 5,1 %	17 017 4,3 %	52 999 4,8 %
Cadres et professions intellectuelles supérieures.	21 813 30,6 %	40 236 32,1 %	38 910 24,9 %	104 983 29,2 %	81 428 20,5 %	287 370 25,9 %
Professions intermédiaires	9 195 12,9 %	14 524 11,6 %	26 505 16,9 %	48 871 13,6 %	68 513 17,2 %	167 608 15,1 %
Employés	9 094 12,7 %	12 204 9,7 %	22 586 14,4 %	42 019 11,7 %	64 461 16,2 %	150 364 13,5 %
Ouvriers	4 624 6,5 %	4 728 3,8 %	10 815 6,9 %	18 686 5,2 %	45 536 11,4 %	84 389 7,6 %
Retraités	14 041 19,7 %	26 912 21,5 %	37 406 23,9 %	85 625 23,9 %	84 066 21,1 %	248 050 22,3 %
Autres sans activité prof.	7 828 11,0 %	19 456 15,5 %	14 660 9,4 %	40 488 11,3 %	37 197 9,3 %	119 629 10,8 %
Ensemble	71 331 100,0 %	125 392 100,0 %	156 438 100,0 %	359 183 100,0 %	398 258 100,0 %	1 110 602 100,0 %

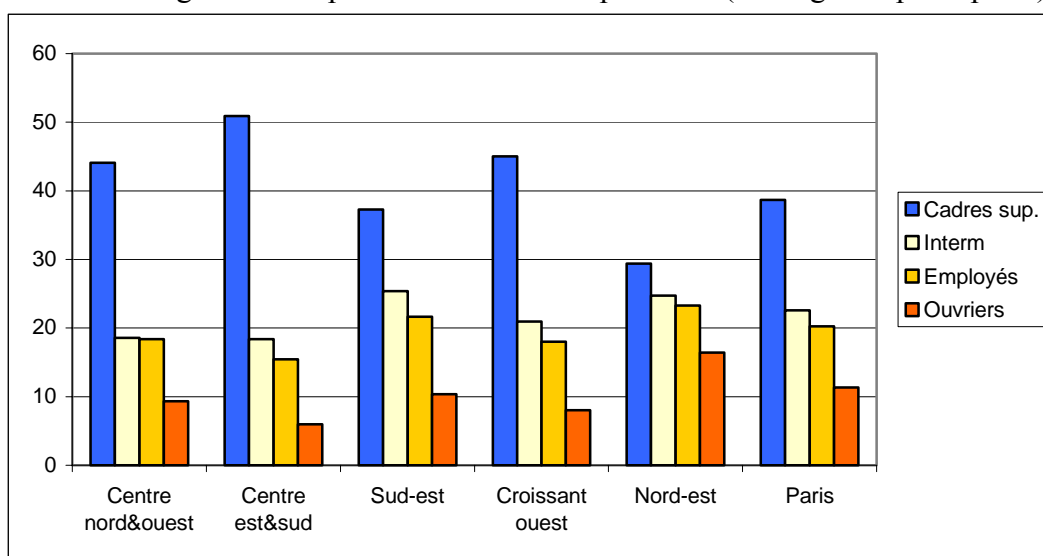
¹⁵ Les données de cette partie, contrairement aux autres, proviennent d'une exploitation par sondage, d'où des différences dans le nombre total de ménages : 1 110 602 ménages contre 1 110 912 dans l'exploitation exhaustive.

Le tableau 48 et le graphique 31 reprennent les mêmes pourcentages, mais pour les seules ménages avec personne de référence active. On voit que les cadres supérieurs sont majoritaires dans tous les secteurs. Cela étant, les quartiers du centre et de l'ouest présentent une structure sociale plus élevée que ceux de l'est. Plus précisément, le quartier à la structure sociale la plus élevée est le Centre-est&sud. Viennent ensuite le Croissant-ouest, le Centre-nord&ouest, le Sud-est et le Nord-est. Cette échelle ne décroît cependant pas régulièrement. Le secteur le plus favorisé, le Centre-est&sud comporte sensiblement moins de non cadres que le suivant, le secteur Croissant-ouest, et le secteur le moins favorisé, le Nord-Est, a nettement moins de cadres et nettement plus de non cadres que le précédent, le Sud-est.

Tableau 48. Paris. Recensement 1999. Répartition en pourcentage des ménages avec personne de référence active, de chaque secteur géographique, selon la catégorie socio-professionnelle de cette personne

Catégorie socio-professionnelle	Secteur géographique					
	Centre-Nord&ouest	Centre est&sud	Sud-est	Croissant-ouest	Nord-est	Paris
Agriculteurs exploitants	0,1	ε	ε	ε	E	ε
Artis. com. et chefs d'ent.	9,5	9,2	5,3	7,9	6,1	7,1
Cadres et prof. intel. sup.	44,1	50,9	37,3	45,1	29,4	38,7
Professions intermédiaires	18,6	18,4	25,4	21,0	24,7	22,6
Employés	18,4	15,5	21,6	18,0	23,3	20,2
Ouvriers	9,3	6,0	10,4	8,0	16,5	11,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Cadres + Profes. Interm.	62,7	69,3	62,7	66,1	54,1	61,3
Ouvriers + Employés	27,7	21,5	32,0	26,0	39,8	31,6

Graphique 31. Paris. Recensement 1999. Répartition en pourcentage des ménages avec personne de référence active, de chaque secteur géographique, selon la catégorie socio-professionnelle cette personne (4 catégories principales)



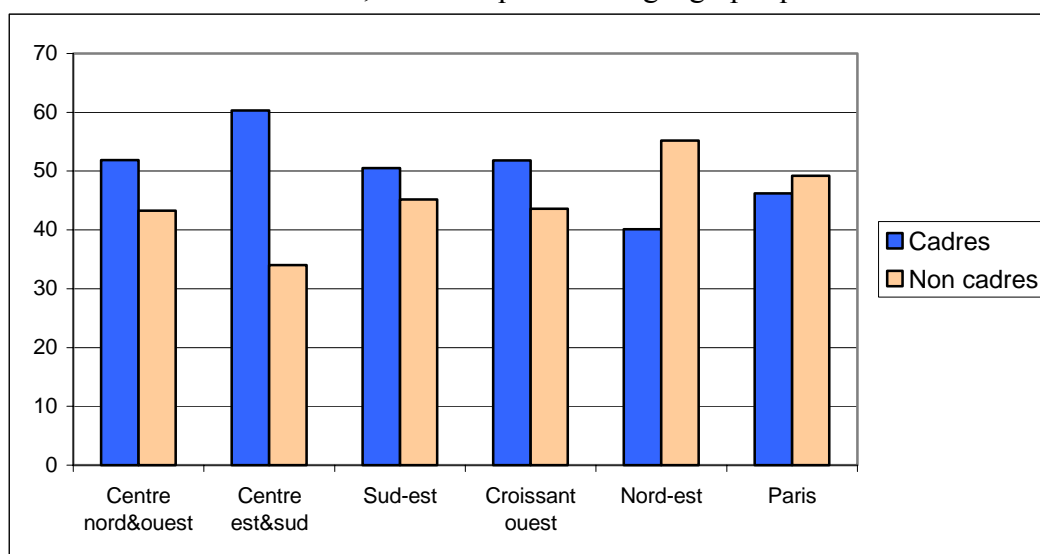
Cette hiérarchie est liée au fait que les secteurs les mieux classés comportent plus de propriétaires et plus de locataires en privé et les moins bien classés, plus de locataires en secteur social (*supra*). Mais pas uniquement. En effet, le tableau 49 montre que l'on retrouve ce classement des secteurs dans chacun de ces trois statuts principaux. C'est dans le Centre-

est&sud qu'il y a le plus de cadres et le moins de non cadres, aussi bien chez les propriétaires, que chez les locataires du privé et chez les locataires du social, et l'inverse, dans Nord-est. Paradoxalement, ce classement est le plus marqué chez les ménages du locatif social : sur 10 ménages, on en a 6 de cadres dans le Centre-est&sud, 4 seulement dans le Nord-est et 5 dans les trois autres secteurs. Les chiffres dont nous disposons ne permettent malheureusement pas de dire si cette différence est due au fait que les cadres candidats au logement social se « débrouillent » pour avoir un logement dans un secteur aisé ou si cela est dû simplement au fait que les logements sociaux non HLM sont plus fréquents dans ces secteurs que dans les autres.

Tableau 49. Paris. Recensement 1999. Pourcentage de « ménages cadres » (avec personnes de référence cadres et professions intellectuelles supérieures ou de professions intermédiaires) et pourcentage de « ménages non cadres » (avec personnes de référence employés ou ouvriers), dans chaque secteur géographique, pour les trois principaux statuts d'occupation

Statut d'occupation	Secteur géographique					
	Centre-Nord&ouest	Centre est&sud	Sud-est	Croissant-ouest	Nord-est	Paris
	Ménages cadres					
Propriétaire	74,0	77,7	75,1	74,8	68,3	72,6
Locataire secteur privé	63,0	70,9	67,1	69,0	54,9	63,5
Locataire secteur social	51,9	60,3	50,5	51,8	40,1	46,2
Ensemble (5 statuts)	62,7	69,3	62,7	66,1	54,1	61,2
	Ménages non cadres					
Propriétaire	14,7	10,7	17,4	13,3	23,8	17,5
Locataire secteur privé	26,7	19,6	27,5	23,4	38,9	29,3
Locataire secteur social	43,3	34,0	45,2	43,6	55,2	49,2
Ensemble (5 statuts)	27,7	21,4	32,0	26,0	39,7	31,6

Graphique 32. Paris. Recensement 1999. Pourcentage de « ménages cadres » (avec personnes de référence cadres et professions intellectuelles supérieures ou de professions intermédiaires) et pourcentage de « ménages non cadres » (avec personnes de référence employés ou ouvriers), chez les locataires du social, dans chaque secteur géographique.



Conclusion : perspectives

Dans les projections de la population parisienne présentées dans un rapport précédent (Dittgen, 2002), on a indiqué que l'évolution future de la population de la Capitale dépendait, outre des facteurs démographiques que sont la natalité et la mortalité, de l'évolution du nombre de résidences principales et, plus encore, de l'évolution de la taille moyenne des ménages, ces deux facteurs conditionnant les migrations vers et hors de Paris. Nous avons supposé que dans les vingt ans à venir (2000-2020) le nombre de résidences serait en augmentation, mais que la taille des ménages continuerait à diminuer, ce qui devrait se traduire par une poursuite de la baisse de l'effectif de la population, baisse plus ou moins importante selon les hypothèses de croissance des logements et de décroissance de la taille des ménages.

Par le passé, les ménages de chaque statut d'occupation ont vu leur taille moyenne diminuer (tableau 4), mais comme la taille des ménages propriétaires et celle des ménages locataires dans le secteur social sont plus élevées que celles des autres catégories, l'augmentation proportionnelle de ces deux catégories a freiné la baisse de la taille moyenne générale. Ainsi entre 1982 et 1990, où les ménages propriétaires ont augmenté en moyenne annuelle de 1,3 %, dans un contexte de quasi stabilité du nombre total de ménages, la taille moyenne des ménages a diminué 0,13 %. Par contre, entre 1990-1999 où ces mêmes ménages propriétaires n'ont augmenté que de 0,66 %, alors que l'ensemble des ménages augmentait, la baisse de la taille a été nettement plus forte, de 0,28 %.

Le tableau 50 et le graphique 33 reprennent les données des recensements depuis 1962 de la répartition des ménages par statut d'occupation, données qui ne permettent cependant pas de distinguer les ménages locataires entre HLM/non HLM ou social/privé. On constate que la tendance à l'augmentation des ménages propriétaires et celle à la diminution des ménages logés et des ménages en meublé dont il vient d'être question, sont anciennes. Les propriétaires représentaient moins d'un ménage sur cinq il y quarante ans, ils ne sont pas loin de un sur trois à l'heure actuelle. La proportion actuelle des ménages logés ne représente plus que deux tiers de la proportion d'il y quarante ans, celle des locataires en meublé, la moitié.

On peut penser que ces tendances vont se poursuivre, au moins à moyen terme. La part des logements en propriété devrait continuer à croître - au détriment des logements du locatif privé -, du fait d'une aspiration générale des ménages à l'acquisition de leur logement et des facilités financières qui leurs sont proposées pour ce faire. Cette augmentation devrait se faire à l'occasion des nouveaux programmes immobiliers mais peut-être encore plus par la transformation d'immeubles possédés par des particuliers ou des institutions en copropriétés. En particulier parce que pour les institutions, l'immobilier de logement est moins lucratif que l'immobilier de bureau. La part des logements gratuits pourrait continuer à diminuer, car il s'agit dans la majeure partie des cas de logements liés au travail, qui représentent une charge et une contrainte pour les employeurs, entreprises ou copropriétés (loges de gardien), dont ceux-ci essaient le plus possible de se passer, par recours à des solutions plus souples. La part des meublés pourrait elle aussi continuer à diminuer, puisque ces logements se trouvent souvent dans des hôtels vieillots, que la modernisation fait rentrer dans le circuit normal de l'hôtellerie.

Tableau 50

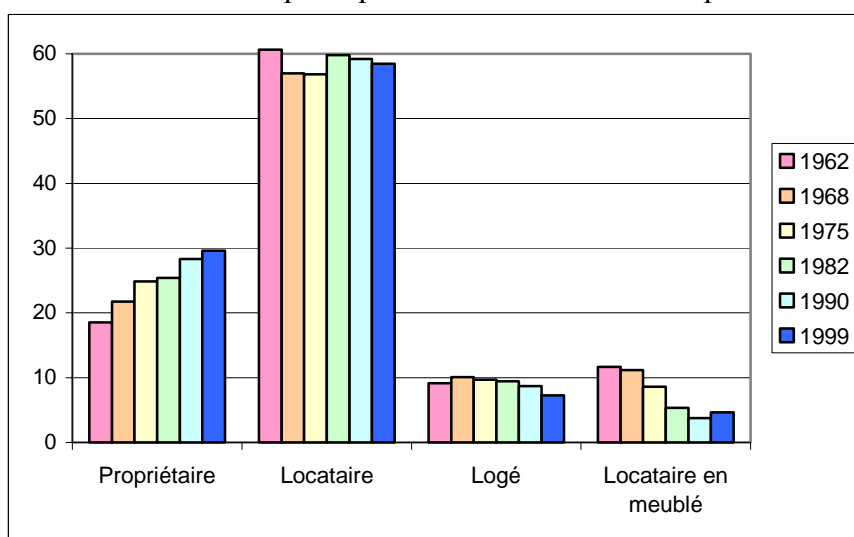
Paris. Recensements 1962 à 1999.

Répartition des ménages selon le statut d'occupation, nombres et pourcentages

Année	Statut d'occupation					Statut d'occupation				
	Propriétaire	Locataire	Logé gratuitement	Locataire en meublé	Ensemble	Propriétaire	Locataire	Logé gratuitement	Locataire en meublé	Ensemble
1962	220 846	722 974	108 709	139 208	1 191 737	18,5	60,7	11,7	9,1	100,0
1968	247 876	649 244	114 648	127 180	1 138 948	21,8	57,0	10,0	11,2	100,0
1975	275 600	630 635	107 580	95 305	1 109 120	24,8	56,9	9,7	8,6	100,0
1982	278 964	656 056	103 704	58 728	1 097 452	25,4	59,8	9,4	5,4	100,0
1990	310 072	648 576	95 372	40 968	1 094 988	28,3	59,2	8,7	3,8	100,0
1999	329 113	649 294	80 865	51 640	1 110 912	29,6	58,4	7,3	4,7	100,0

Graphique 33

Paris. Recensements 1962 à 1999. Répartition en pourcentages des résidences principales selon le statut d'occupation



L'évolution des logements sociaux ou des logements HLM, qui ne peut pas être mesurée par les recensements peut l'être par les enquêtes-logement de l'Insee (APUR, 2000), présentées dans le tableau 51 et le graphique 34. On constate que, entre 1988 et 1996, la part des logements sociaux a fortement augmenté et celle du sous ensemble des logements HLM, encore plus. Là aussi, on peut penser que cette tendance va se poursuivre, du fait d'une prise de conscience par les responsables des besoins en logements de ce type dans la Capitale.

Tableau 51

Paris. Enquêtes-logement (Insee) 1988, 1992 et 1996.

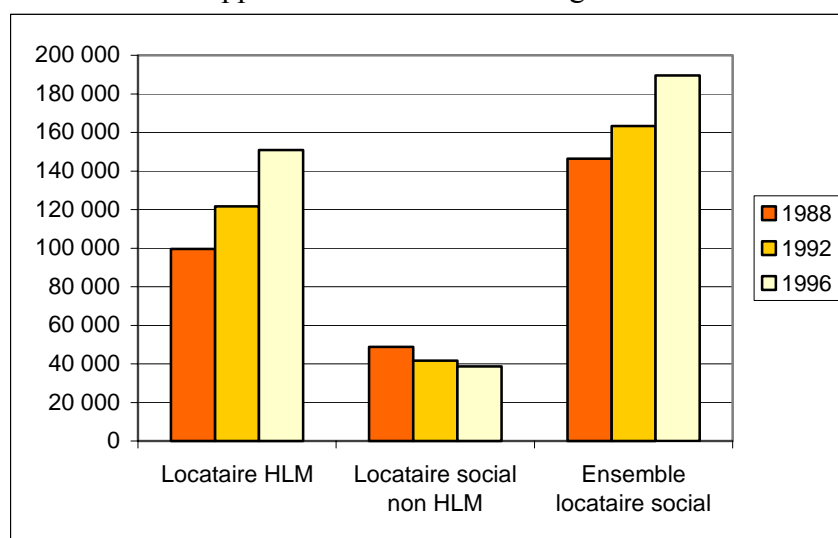
Nombre de résidences locatives du secteur social selon l'appartenance ou non à un organisme HLM et pourcentages de chaque catégorie par rapport au total des résidences principales

Année de l'enquête	Nombres			Pourcentages par rapport au total des résidences principales		
	Locataire HLM	Locataire social non HLM	Ensemble locataire social	Locataire HLM	Locataire social non HLM	Ensemble locataire social
1988	99 504	48 866	146 370	8,6	4,1	12,7
1992	121 663	41 736	163 399	11,1	3,8	14,9
1996	150 862	38 729	189 591	13,3	3,4	16,7

Graphique 34

Paris. Enquêtes-logement (Insee) 1988, 1992, 1996.

Nombre de résidences locatives du secteur social selon l'appartenance ou non à un organisme HLM



L'évolution future de la répartition des ménages selon le statut d'occupation devrait être peu différente de celle des années passées. Cette évolution, qui se caractérise par la montée en puissance des ménages avec les tailles les plus fortes : ménages locataires dans le social/HLM et ménages propriétaires, n'a pas empêché la diminution de la taille moyenne générale des ménages et donc de la population parisienne. Il devrait en être de même dans les deux décennies à venir. De plus à l'avenir, le vieillissement de la population, qui est très loin d'être achevé, en augmentant la part des couples et personnes âgées, va accentuer la tendance à la réduction du nombre de personnes par ménages, précisément dans ces deux catégories de ménages, où les personnes vieillissent sur place.

Enfin, il ne faut jamais oublier que Paris n'est pas une ville isolée. Elle est géographiquement et démographiquement le centre d'une vaste agglomération qui, pour des raisons liées à l'habitat et à l'environnement général, attire les personnes seules et les couples sans enfant et fait « fuir » les familles. Ce phénomène, qui est le principal responsable de la faiblesse des tailles des ménages parisiens n'est pas susceptible de changer fondamentalement dans les décennies à venir.

ANNEXES

Publications citées

- APUR, 2000, Les conditions de logements des Parisiens : présentation et commentaire des résultats de l'enquête logement de 1996 de l'Insee, juin, Apur
- DITTGEN A., 2001, *Analyse de la dynamique de la population parisienne et éléments de perspectives*, Cridup/Apur
- DITTGEN A., 2002, *Perspectives de la population de Paris 2000*, Cridup/Apur

Définitions

Données exhaustives, données de sondage

Les données parisiennes du recensement de 1999 utilisées ici proviennent d'une exploitation exhaustive, sauf celles qui portent sur les types de ménage et sur les CSP des ménages, qui proviennent d'une exploitation par sondage. Ceci conduit à des différences dans certains résultats, en particulier en ce qui concerne le nombre total de ménages, égal à 1 110 912 avec l'exploitation exhaustive et 1 110 602 avec l'exploitation par sondage. Les données des recensements de 1982 et de 1990 proviennent d'une exploitation au quart, ce qui explique que tous les nombres issus de ces deux opérations soient des multiples de quatre. La précision des résultats obtenus par sondage est évidemment moins grande que celle de l'exploitation exhaustive. Ceci a d'autant plus d'importance que les données descendent dans le détail.

Mesure de l'âge

Les effectifs des recensements sont classés par « âge atteint au cours de l'année », c'est-à-dire, par génération. Comme les trois recensements utilisés ici ont comme date de référence début mars (8 mars pour celui de 1999) l'effectif à 0 an, qui est celui de la génération née l'année du recensement est très incomplet, puisqu'il ne comporte que les enfants nés depuis le début de cette année, et donc non comparable aux autres. De même, quand les effectifs sont classés par groupes quinquennaux d'âges, celui à 0-4 ans n'est pas comparable aux autres. Pour comparer l'effectif à 0 ans aux autres effectifs par année d'âge, il faudrait le multiplier par environ 5,5 et celui de 0-4 ans, par rapport aux autres effectifs quinquennaux, par environ 1,2.

Les catégories de logements et les ménages

La statistique des logements porte sur les logements ordinaires. L'Insee distingue 4 catégories de logements ordinaires : les résidences principales, les résidences secondaires, les résidences occasionnelles et les logements vacants. Les résidences principales abritent la population des ménages. Les résidences secondaires sont des logements utilisés pour les vacances ou les loisirs, les résidences occasionnelles : pour des raisons professionnelles. Les occupants éventuels de ces deux catégories de logements au moment du recensement sont comptés dans les communes où ils ont leur résidence principale.

Les personnes qui habitent une résidence principale forment un ménage. Il y donc autant de ménages que de résidences principales.

Population des ménages et population hors ménage

La population d'une commune comprend la population des ménages, c'est-à-dire, celle qui habite les résidences principales, et la population hors ménage. Cette dernière est constituée des membres des collectivités : foyers de travailleurs, cités étudiantes, maisons de retraite, etc.

Personne de référence du ménage

La détermination de cette personne permet de caractériser le ménage socialement et économiquement. Elle est faite automatiquement au moment de l'exploitation du recensement en privilégiant, pour les ménages de deux personnes et plus (la personne du ménage unipersonnelle est par définition personne de référence), la personne active par rapport à la personne inactive, la personne plus âgée par rapport à la moins âgée et l'homme par rapport à la femme. Il en ressort que les personnes de référence sont souvent proches des « chefs de ménages » auto-déclarés des recensements antérieurs à celui de 1982.

Nombre de pièces du logement

La cuisine est comptée comme pièce d'habitation lorsqu'elle a plus de 12 m².

Professions et catégorie socio-professionnelle (PCS)

La nomenclature actuelle des PCS de l'Insee date de 1982. Le niveau le plus fin comprend 455 professions. Celles-ci sont regroupées en 3 niveaux de catégories socio-professionnelles, respectivement de 42, 24 et 8 catégories. Le niveau le plus agrégé (8) comprend les catégories suivantes :

- exploitants agricoles
- artisans, commerçants et chefs d'entreprise
- cadres et professions intellectuelles supérieures
- professions intermédiaires
- employés
- ouvriers
- retraités
- autres personnes sans activité professionnelle

La catégorie des professions intermédiaires comprend les instituteurs, les infirmiers, les techniciens, les contremaîtres, etc. On peut qualifier ces personnes de « cadres moyens ». La catégorie des employés comprend les employés de la fonction publique, les employés administratifs d'entreprise, les employés de commerce et les personnels de service aux particuliers. Certaines de ces sous catégories ont des revenus peu différents, voire inférieurs à ceux des ouvriers. La catégorie des autres personnes sans activité professionnelle comprend principalement les étudiants et les chômeurs n'ayant jamais travaillé. Ces inactifs ne sont pas tout à fait comparables aux inactifs des statistiques courantes concernant l'emploi, lesquelles n'incluent que les personnes qui ne cherchent pas de travail.

Les membres d'un même ménage peuvent appartenir à différentes PCS. Mais pour caractériser le ménage socialement et économiquement, on ne retient que la PCS de la personne de référence.